

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

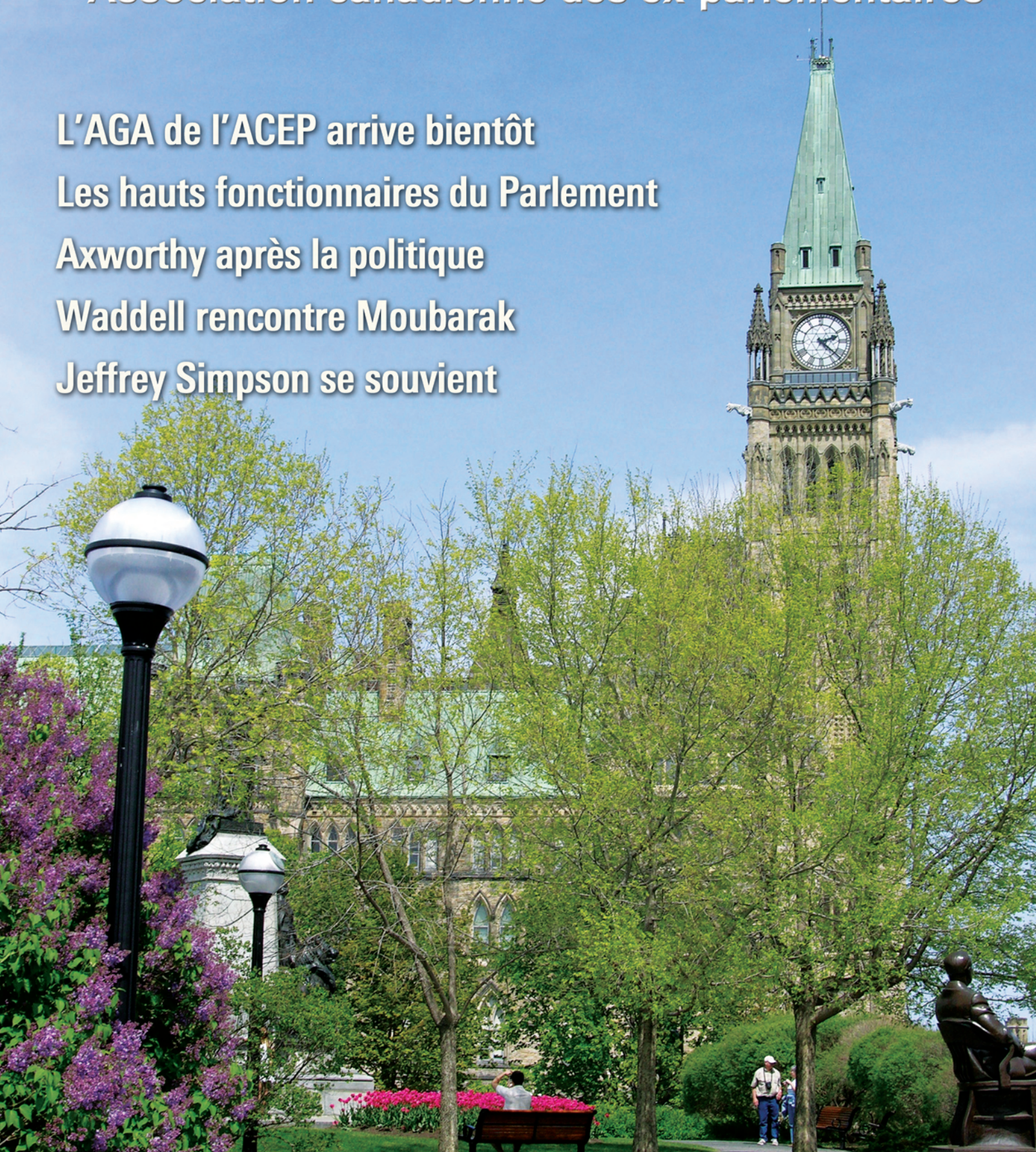
L'AGA de l'ACEP arrive bientôt

Les hauts fonctionnaires du Parlement

Axworthy après la politique

Waddell rencontre Moubarak

Jeffrey Simpson se souvient



Marquer la reprise des séances parlementaires



L'hon. Peter Milliken, député et Président de la Chambre des communes, avec le député Ray Boughen, Francis LeBlanc et l'hon. Don Boudria.



L'hon. sénateur Francis Fox et la députée Raymonde Folco.



L'hon. sénatrice Lucie Pépin et le président de l'ACEP, Léo Duguay.



Céline Brazeau Fraser et Andrea Ozretic.



Le directeur de l'ACEP Jack Silverstone et la députée Raymonde Folco.



David Daubney, Francis LeBlanc, le député Bernard Patry, l'hon. Don Boudria et l'hon. Ted Menzies, député et Ministre d'État (Finances).

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 6, Numéro 6

PRINTEMPS 2011

DANS CE NUMÉRO

Lettres	4	Solitaires avec les habitants de Christchurch	19
Que se passe-t-il à l'ACEP	5	Un exercice d'équilibre	20
Hommage à une nation brave et modeste	6	Ma rencontre avec Moubarak	21
L'invasion des chauves-souris	7	Maintenir le contact	22
Des roses surgies des cendres	8	Lorna Marsden ou comment mener une carrière fructueuse après la politique	24
L'ONU et son Conseil de sécurité devraient-ils encore intéresser les Canadiens?	10	De l'autre côté du microphone	25
Dîner de remise du Prix pour l'ensemble des réalisations à l'hon. Ed Lumley	11	Ce que Jeffrey Simpson a appris de son stage parlementaire	26
En solitaire	12	Une soirée avec MacDonald et Laurier	27
Lorsque les députés tirent leur révérence	13	Le Canadian Women's Press Club	28
Le Canada a-t-il des obligations au regard de l'Antarctique	14	La démocratie peut-elle prospérer au Moyen-Orient?	28
La Journée nationale de l'arbre est proclamée	15	R.B. Bennett, un conservateur rouge?	30
L'hon. Lloyd Axworthy, bâtisseur de rêves	16	Concilier affaires et politique	31
Joignez-vous à l'ACEP et amusez vous	17	Hommages à ceux qui nous ont quittés	32
Pouvoirs et responsabilités des hauts fonctionnaires du Parlement	18	Où est notre saint Georges lorsque nous avons besoin de lui?	34





Photo à la couverture prise par Dorothy Dobbie. Le printemps sur la Colline.

Rédactrice en chef
Dorothy Dobbie

Rédacteur associé
Keith Penner

Stagiaires à la rédaction
Ada Wasiak, stagiaire principale;
Kathryn Burnham, Andrea Ozretic,
Rosella Chibambo

Comité de rédaction
Bill Casey, Dorothy Dobbie, Simma Holt,
l'hon. Betty Kennedy, l'hon. John Reid,
Doug Rowland, Geoff Scott

Comité de rédaction émérite
l'hon. Jim Fleming, l'hon. Laurier LaPierre,
Claudy Lynch

Collaborateurs
l'hon. Peter Adams, Dorothy Dobbie,
David Daubney, Léo Duguay, Graham Kelly,
l'hon. Audrey McLaughlin, Kevin Myers,
Keith Penner, l'hon. John Reid, Geoff Scott,
Jack Silverstone, Ian Waddell

Adjointes à la production
Céline Brazeau-Fraser, Julie Mertens,
Susan Simms, Gayl Punzalan

ISSN
1920-8561

Mission

Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos contributeurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation.

L'équipe de *Suite à la Colline* vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions à C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6. Téléphone : 1-888-567-4764, télécopieur : 613-947-1764, courriel : exparl@parl.gc.ca, site Web : www.ex-parl.ca. *Suite à la Colline* est publiée quatre fois par année.

Lettres

Le Sackville démystifié

Je vous envoie cette note pour vous dire que j'ai lu avec beaucoup de plaisir l'article de Doug Rowland dans le dernier numéro de *Suite à la Colline*. Le Sackville avait fière allure pour la revue de la flotte et il constitue un formidable monument maritime.

Vers la fin de l'article, cependant, vous avez, il me semble, perpétué le mythe suivant lequel le Sackville aurait été au nombre des navires ayant accepté la reddition de l'U-889.

Je ne peux me prononcer sur la reddition de l'U-190, parce que je n'y ai pas assisté, mais je sais que l'U-889 s'est d'abord rendu à l'ARC, puis à la flottille d'escorte W6 composée du Oshawa, du Rockcliffe, du Dunvegan et du Saskatoon. J'étais à l'époque officier des transmissions à bord du Saskatoon et je me souviens très bien des événements. L'auteur Michael Hadley offre le meilleur compte rendu que l'on puisse trouver de la reddition à la page 297 de *U-boats Against Canada*.

Le Sackville est bien allé à la rencontre de l'U-889, mais ce n'était pas pour accepter sa reddition. J'espère revoir ce bâtiment dans le port de Halifax cet été.

L'hon. W.C. Winegard, C.P., O.C., ancien député de Guelph-Wellington (1984-1993)

Toutes mes excuses. Malgré ma formation, je me suis fié à une seule source concernant la reddition de l'U-889. Heureusement qu'il y avait un témoin des événements pour me corriger!

Doug Rowland

Chapeau à la Fondation pour l'éducation de l'ACEP

Merci de votre participation à la 14^e édition du Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, du 31 octobre au 5 novembre 2010.

L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP), par son programme de bourses et sa présence à certaines de nos activités, y joue un rôle important. Nous avons été ravis d'accueillir le président de votre Fondation, Francis LeBlanc, au déjeuner en compagnie du bibliothécaire parlementaire. Les convives étaient heureux de pouvoir lui parler et il a contribué, par sa présence, à faire de ce déjeuner un événement mémorable.

L'ACEP nous a aidés cette année à sensibiliser 87 enseignants et enseignantes au travail du Parlement et des parlementaires et à leur fournir des connaissances appro-

fondées sur le sujet qu'ils ou elles pourront partager avec des centaines d'étudiants canadiens dans les années à venir.

William R. Young, bibliothécaire parlementaire

Retour sur la période des questions

Tant et aussi longtemps que le Président n'en regagnera pas le contrôle, il n'y a aucune réforme possible de la période des questions. On peut abolir les listes des whips et passer aux questions complémentaires, mais cela constituerait une critique à l'endroit du Président et on ne doit jamais mordre la main qui nous nourrit.

Vous, Madame la rédactrice, devez savoir cela.

J. A. McGrath, Ancien député de St. John's East (1957-1984)

Le concours de rédaction change le cours d'une vie

Je tenais à ce que l'ACEP sache l'influence qu'a pu avoir le concours de rédaction. J'ai eu de nombreux contacts avec des anciens gagnants de ce concours et je suis ravi que certains d'entre eux continuent de communiquer avec moi. J'ai pensé vous en toucher un mot puisque vous avez tous joué un rôle important dans la présentation des concours précédents.

Laverne Lewycky, Ancien député de Dauphin-Swan River (1980-1984)

Chers révérend et madame Lewycky,

J'ai terminé troisième au concours de rédaction annuel de l'Association canadienne des ex-parlementaires en 2007 et j'ai été ravi de vous rencontrer à Ottawa à la réunion annuelle de l'ACEP cette année-là.

Je veux que vous sachiez comment le concours a changé ma vie. Au moment de m'y inscrire, j'étudiais en physique et en mathématique, et même si j'aime toujours ces deux matières, je me suis aperçu pendant mes années à l'université que la première ne m'intéressait pas réellement.

Le concours de rédaction et ma visite au Parlement m'ont plutôt orienté vers l'économie, la politique et le droit.

J'ai terminé mes études en sciences et fait une mineure en économie, pour ensuite amorcer des études en droit et en économie. Je viens de terminer ma première session à la Faculté de droit de l'Université de Toronto, où je compte faire un doctorat en droit et une maîtrise en économie. J'adore mes cours jusqu'à présent. Je ne pense pas que je serais rendu où je suis aujourd'hui si je n'avais pas participé au concours de rédaction et visité le Parlement.

Eric Monkman, participant au Concours de rédaction de 2007



Que se passe-t-il à l'ACEP

Prix pour l'ensemble de ses réalisations

L'Association est heureuse de rendre hommage à un des siens, l'hon. Ed Lumley, en lui remettant le prix pour l'ensemble de ses réalisations, le 25 mai, à Toronto. Ce sera l'occasion de souligner ses remarquables contributions, autant pendant sa vie politique qu'après.

Voyages d'études

Nous prévoyons faire un voyage d'études en Nouvelle-Zélande et en Australie en octobre et en novembre 2011. L'élaboration des plans va bon train et les détails vous seront remis dès qu'ils seront finalisés. Nous prévoyons également profiter de l'occasion pour renouer contact avec d'anciens parlementaires des États-Unis et de l'Union européenne. Nous attendions depuis longtemps l'occasion de voir de première main comment la démocratie fonctionne dans d'autres pays. Il est également particulièrement important que nous fassions preuve de solidarité envers les Nouveaux-Zélandais, suite au tremblement de terre meurtrier de Christchurch. Nous sympathisons également de tout cœur avec les Japonais, nos frères dans la démocratie, aux prises avec le désastre qu'ont suscité le séisme et le tsunami.

Réception pour la reprise de la séance parlementaire

La réception organisée par l'ACEP pour marquer la rentrée parlementaire a remporté un vif succès autant auprès de nos membres et des députés actuels. C'était une excellente occasion pour les décideurs actuels de parler avec leurs prédécesseurs, et nous avons pu constater le haut calibre de notre association.

Fonds pour l'IIOE

Nous avons réussi à obtenir de l'ACDI un financement prolongé pour l'Institut international des observateurs électoraux, ce qui nous a permis d'observer d'autres élections et organiser d'autres programmes axés sur l'édification de la démocratie à l'étranger. Trois de nos membres se sont joints à l'équipe au Kazakhstan, ce qui nous a donné une excellente occasion d'améliorer la façon dont la démocratie est mise en œuvre ailleurs dans le monde et d'enseigner par l'exemple.

Élections 2011

Nous souhaitons bonne chance à tous les candidats pendant la campagne électorale en cours. Il convient de les féliciter pour leur participation au processus démocratique. Nous tenons aussi à inviter chaleureusement tous les parlementaires qui ne reviendront pas à la Chambre à se joindre à l'ACEP. Le dévouement de nos membres fait notre force.

Le Président,
Léo Duguay



Hommage à une nation brave et modeste

Les Canadiens peuvent être fiers d'être le 1% de la population mondiale dont émanent 10 % des forces de maintien de la paix de la planète.

par Kevin Myers, *The Sunday Telegraph*, Londres
Réimprimé avec permission

Avant que des soldats canadiens ne soient tués en Afghanistan, il est probable que presque personne à l'extérieur du Canada ne savait que des troupes canadiennes étaient déployées dans la région.

Et comme toujours, le Canada va inhumier ses morts en silence, et comme toujours, le reste du monde va oublier son sacrifice, comme il oublie toujours presque tout ce que fait le Canada. Il semble que le Canada ait pour mission historique de secourir amis et purs étrangers avec désintéressement et d'être totalement ignoré après la crise.

Le Canada est comme cette belle qui fait tapisserie en attendant que quelqu'un l'invite à danser. Qu'un incendie éclate et la voilà qui met sa vie en péril pour secourir les autres danseurs, non sans subir de graves blessures. Mais une fois la salle remise à neuf et le bal relancé, elle fait encore tapisserie, seule et ignorée, alors que ceux qu'elle a aidés s'en donnent à cœur joie d'un bout à l'autre de la salle sans même remarquer sa présence.

Voilà ce que coûte au Canada le fait de partager le continent nord-américain avec les États-Unis et d'avoir été l'ami désintéressé de la Grande-Bretagne dans deux conflits mondiaux.

Pendant la majeure partie du 20^e siècle, le Canada a été déchiré entre deux loyautés : il semblait faire partie de l'ancien monde tout en ayant une adresse dans le nouveau, et à cause de cette double identité, la reconnaissance qu'il méritait ne lui a jamais vraiment été témoignée.

Pourtant, lors des deux grandes guerres mondiales, il a contribué à la cause de la liberté de façon purement bénévole et peut-être plus que n'importe quelle autre démocratie. Près de 10 % de sa population totale – sept millions d'habitants à l'époque – ont fait la Première Guerre mondiale dans les forces armées, et près de 60 000 d'entre eux n'en sont jamais revenus. Les soldats canadiens, qui sont peut-être les plus capables de tout l'ordre de bataille britannique, ont été le

fer de lance auquel les Alliés doivent leurs grandes victoires de 1918.

Or, en reconnaissance de son énorme sacrifice, le Canada n'a récolté que l'oubli, la mémoire populaire ayant fait de sa contribution sans égale à la victoire qu'un élément de l'œuvre des 'Britanniques'.

Et le même scénario s'est répété à la Deuxième Guerre mondiale. En effet, au début de la guerre, la marine canadienne chassait les sous-marins allemands dans près de la moitié de l'Atlantique, elle qui était entrée dans le conflit avec une demi-douzaine de navires seulement. Plus de 120 navires de guerre canadiens ont participé au débarquement en Normandie, lors duquel 15 000 Canadiens ont foulé le sol normand au cours du seul jour J.

À la fin de la guerre, la Marine du Canada était la troisième en importance et son Aviation, la quatrième. Qu'à cela ne tienne : le monde l'a quand même remercié d'une totale indifférence, comme la première fois.

Le cinéma n'a fait état de sa participation à la guerre que quand c'était nécessaire pour faire jouer à un acteur américain un rôle dans une campagne à laquelle on savait que les États-Unis n'avaient pas participé – un scrupule touchant auquel, bien sûr, Hollywood ne se laisse plus aller, elle à qui il ne vient même pas à l'idée qu'il existe bel et bien une identité canadienne distincte.

En règle générale, les acteurs et les cinéastes étrangers qui arrivent à Hollywood conservent leur nationalité – sauf, bien sûr, les Canadiens. Aussi, dans l'esprit du public, Mary Pickford, Walter Huston, Donald Sutherland, Michael J. Fox, William Shatner, Norman Jewison, David Cronenberg, Alex Trebek, Art Linkletter, Mike Weir et Dan Aykroyd sont-ils américains et Christopher Plummer, britannique.

Ainsi, en acquérant la renommée, un Canadien cesse d'être canadien, sauf s'il s'agit de Margaret Atwood, aussi indéniablement canadienne qu'un orignal, ou de Céline



Margaret Atwood : indéniablement canadienne

Dion, pour laquelle le Canada n'a toujours pas trouvé preneur.

De plus, le Canada répugne autant à souligner les réalisations de ses fils et de ses filles que le reste du monde à prendre conscience de leur existence. Les Canadiens disent fièrement d'eux-mêmes – sans que personne ne les entende – qu'ils sont le 1 % de la population mondiale qui a fourni 10 % des forces de maintien de la paix du monde entier.

Au cours du dernier demi-siècle, les soldats canadiens ont été les principaux gardiens de la paix sur la planète – avec 39 missions exécutées sous mandat onusien et six de plus sous une autre bannière, missions qui les ont envoyés partout, du Vietnam au Timor oriental, du Sinaï à la Bosnie.

Pourtant, le seul engagement étranger à avoir pénétré l'imaginaire populaire non canadien est la malheureuse affaire somalienne, lors de laquelle des parachutistes hors d'eux-mêmes ont assassiné deux Somaliens qui s'étaient infiltrés dans leur camp. Leur régiment a été dissout dans l'ignominie – un acte d'auto-humiliation typiquement canadien dont la communauté internationale n'a bien sûr pas jugé bon de le féliciter.

Ainsi, de nos jours, combien d'Américains savent l'amitié stoïque et désintéressée que leur pays a reçue en Afghanistan de son voisin au nord?

Un peu comme Cyrano de Bergerac, le Canada ne cesse de poser des gestes honorables pour des motifs honorables, mais au lieu de lui mériter éloges ou reconnaissance, cela le fait passer pour une sorte de guignol. Mais cette abnégation est tout à fait canadienne, et les Canadiens ont tout lieu d'en être fiers, même si cet honneur leur coûte cher, comme d'autres familles canadiennes l'ont tragiquement découvert au cours de la dernière année.

Nous remercions Doug Rowland de nous avoir communiqué ce réconfortant article. – La rédaction



par Geoff Scott

L'invasion des chauves-souris

Trois conspirateurs sèment le chaos à la Chambre des communes

Ce fut une soirée échevelée, au sens propre du terme. Le personnel des Services de sécurité de la Chambre des communes se souvient encore de l'attaque aérienne nocturne lancée par trois députés un mardi soir d'hiver, au début des années 1980.

Elle s'est déroulée durant un vote crucial. C'était à l'époque où les débats télévisés en étaient encore à leurs premiers balbutiements, et des projecteurs extrêmement puissants étaient nécessaires pour tirer la vaste Chambre verte de son obscurité.

Mais revenons d'abord quelques dix heures en arrière, à ce mardi matin où des députés, et leur personnel, vaquent à leurs occupations au 6^e étage de l'édifice de la Confédération.

Là, dans le couloir, juste devant le bureau de l'honorable Bill McKnight, trois adjointes tapent à la machine, ou répondent au téléphone, assises à des bureaux de fortune. Les cordons électriques de leurs lampes zigzaguent au sol jusqu'à des bureaux adjacents.

Les portes du bureau étaient fermées à double tour. Aux regards surpris qu'on leur jette, elles se contentent généralement de répondre en pointant par-dessus leur épaule et en lâchant un « chauves-souris » accompagné d'un grognement dégoûté.

Quelqu'un avait apparemment laissé la fenêtre des toilettes ouverte et deux chauves-souris étaient venues s'accrocher au sommet des rideaux de l'antichambre du bureau de Bill. Les deux adjointes attendent juste que leur patron arrive et chasse les envahisseurs.

Quelques instants plus tard, l'ancien ministre de l'Agriculture Bill McKnight, flanqué de son voisin au 6^e étage, l'honorable Elmer MacKay, père du ministre de la Défense Peter, pénètre dans le bureau glacial.

« Mais qu'est-ce que c'est que ce cirque?! » s'exclament les deux élus ruraux avant de s'esclaffer. Ayant repris leur sérieux, ils saisissent tous deux une chaise, montent dessus, puis

attrapent et fourrent rapidement dans leurs poches les malheureuses créatures endormies.

Un complot se foment

C'est alors qu'ils décident de se réfugier dans mon bureau. Et moi de me dire « Oh, oh, il me semble qu'Elmer a une petite idée derrière la tête ».

Les faits vont me donner raison. « Bill, Geoff, commence l'ancien solliciteur général d'un air songeur, que croiriez-vous qu'il se passerait durant le vote de ce soir si ces deux petites bestioles étaient lâchées dans la Chambre et s'y retrouvaient aveuglées par les puissants projecteurs? »

Arrivons-en maintenant à ce fameux vote. Il est maintenant 20 h, le Premier ministre Trudeau et ses troupes sont en place. L'honorable Jeanne Sauvé préside. Du côté de l'Opposition, Bill McKnight se trouve à une extrémité du premier rang, Elmer MacKay à l'autre. Je me trouve quant à moi au troisième rang, à équidistance des deux lanceurs de chauve-souris.

À mon signal, et juste avant que la Présidente ne prononce le traditionnel « Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien se lever », le Premier ministre bondit sur ses pieds, et je peux vous dire qu'il n'est pas le seul à le faire.

Au moment même où je brandis mes deux bras, les deux bestioles s'élancent dans les airs, chacune à une extrémité de la Chambre. La première personne à s'en rendre compte est l'honorable Jeanne Sauvé, car l'une des deux chauves-souris va immédiatement s'abriter à l'ombre du fauteuil du Président, voletant au-dessus de la coiffure altière de son occupante.

Cette dernière ne se soucie plus guère du vote, tout affairée qu'elle est à secouer sa chevelure argentée. Les pages à proximité sont quant à eux ébahis d'entendre des propos fort peu parlementaires s'échapper (en français évidemment) de la bouche de la Présidente, désormais complètement échevelée.

Pendant ce temps, la seconde chauve-souris est allée se réfugier dans la Tribune des dames, à l'autre bout de la Chambre, où elle cause tout un tohu-bohu. Deux gardes pointent désespérément du doigt quelque chose qui semble semer la panique chez les dames de l'assistance, qui se précipitent en hurlant vers la plus proche sortie.

Le Premier ministre a bon œil

Quelques 25 ans plus tard, alors que je suis en visite de courtoisie à l'édifice de la Confédération, un agent des Services de sécurité de la Chambre des Communes me fait discrètement signe qu'il aimerait avoir un mot avec moi. Il se trouve qu'il a été jadis affecté à la protection en civil du Premier ministre Trudeau. Il finit par me demander à voix basse « Geoff, les collègues se posent la question depuis longtemps : avez-vous été impliqué dans cette étrange nuit des chauves-souris qui s'est produite dans les années 1980? »

Sans mentionner mes complices, je laisse entendre que cela se pourrait.

L'agent me raconte alors que le Premier ministre s'était enquis, après le vote, de l'origine de cette perturbation. Après avoir été un instant furieux, Trudeau s'était finalement réjoui de la façon dont ce vote avait été si spectaculairement perturbé. Riant de bon cœur jusqu'à son bureau, il avait demandé « Est-ce un coup de Scott? Faites la lumière sur cette affaire. » Mais Trudeau avait sa petite idée sur les députés de l'Opposition à l'origine de ce « divertissement aérien ».

Il existe d'ailleurs une vieille expression américaine remontant à 1889, « to have bats in the belfry » [avoir des chauves-souris dans le clocher], qui est l'équivalent de notre « avoir une araignée au plafond » pour désigner une personne qui a perdu la tête. Et il est vrai que ce fut une soirée de folie.

Mais j'en ai déjà trop dit...

Geoff Scott a été député progressiste-conservateur de Hamilton-Wentworth de 1978 à 1993.

Des roses surgies des cendres



Partout, il y avait de petits kiosques vendant de la nourriture, des moutons entiers, des vêtements et divers produits.

En février 2011, j'ai eu la chance de passer trois semaines à Kaboul pour travailler avec des députées et des partis politiques. C'était la première fois que je m'y rendais, mais je connaissais la situation dans laquelle le pays était plongé : violents attentats suicides, décès de militaires et de civils, débats à savoir si des percées sont réalisées. Je l'admetts : j'ai été tout à fait déconcertée. Je connaissais passablement bien l'histoire de ce pays, mais la complexité du tribalisme, des invasions au fil des siècles et de la guerre des trente dernières années m'ont amenée à faire preuve de prudence. Je savais que je ne comprenais pas pleinement cette nation.

La renaissance de Kaboul

Je me trouvais dans un petit coin du pays, même s'il s'agissait de la capitale, où le parlement est situé et où le président Karzaï gouverne. Il était évident, même si nous ne pouvions nous déplacer à pied et que nous devions prendre place dans des véhicules blindés (et seulement avec une autorisation de sécurité), que Kaboul avait déjà été une ville splendide. Entourée des montagnes de l'Hindu Kush couvertes de neige, avec la rivière Kaboul qui coule en son centre, un zoo et des parcs, il est facile d'imaginer à quoi elle a pu ressembler. Ce qu'il en reste est moins glorieux : des débris détruits par la guerre, des immeubles bombardés, des infrastructures en ruines, avec ça et là des hôtels et des centres commerciaux relativement récents. Et partout, de petits kiosques vendant de la

nourriture, des moutons entiers, des vêtements et divers produits. Une grande roue en fonction trônait fièrement au-dessus de tout cela.

Des chantiers de construction semblaient surgir de partout. Des travailleurs s'efforçaient de construire des routes et des édifices malgré la chute de six pouces de neige, laquelle s'est rapidement transformée en rivières. Il y avait constamment des embouteillages. Les feux de circulation gisant au sol, il régnait une véritable pagaille. Des agents de circulation aux abois essayaient tant bien que mal d'apporter un peu d'ordre à ce chaos.

Des symboles de la corruption

Dans les rues moins achalandées, on pouvait voir de somptueuses maisons appelées « villas du pavot » (on parle aussi de « narco-architecture » – des symboles de la corruption qui sévit à Kaboul), clôturées et surveillées par de nombreux hommes armés. À plusieurs reprises, nous sommes allés manger dans des restaurants au nom attrayant comme « Le Bistro » et « Red Hot Sizzler ». Les façades des restaurants ne vantaient toutefois pas les mérites des plats qui y étaient servis. On réussissait à trouver les restaurants grâce à un vague réseau. Entourés de clôtures ondulées, les restaurants étaient identiques à tous les autres immeubles. Un gardien nous demandait poliment si nous étions armés, puis il nous laissait entrer dans le restaurant.

Des femmes exceptionnelles

Je résidais dans l'une des nombreuses en-

par l'honorable Audrey McLaughlin

En février, l'honorable Audrey McLaughlin s'est rendue à Kaboul. Elle nous fait part de ce qu'elle a observé et ressenti.

ceintes, composée de deux grandes maisons entourées de clôtures élevées et surveillées par des gardes. Six employés vivaient dans la première maison et la deuxième abritait un bureau et un centre de formation.

Les personnes avec qui je partageais la maison étaient originaires des États-Unis, de l'Indonésie, de l'Inde, de la Slovénie et de la Grande-Bretagne. Nous avions tous une grande chambre et nous préparions nous-mêmes nos repas. C'était beaucoup plus confortable que d'autres logements où j'ai séjourné dans des pays aux prises avec un conflit semblable. Notre formation était offerte sur place et comprenait d'excellents services d'interprétation. Parmi les 249 députés de la Chambre basse du Parlement, 69 sont des femmes. Cette représentation résulte d'un quota, mais certaines femmes ont vraiment remporté la victoire. Les élections ont été controversées, et continuent de l'être, mais ces femmes sont bel et bien des roses, tout comme bon nombre des Afghans et des membres de la communauté internationale que j'ai rencontrés.

Malgré les restrictions liées à nos déplacements, nous avons pu passer une soirée en compagnie d'un couple afghan. Ils étaient tous deux nés à Kaboul, mais elle avait vécu aux États-Unis pendant plusieurs années, et lui avait été un grand moudjahidine (combattant contre les Soviétiques). Ce fut une soirée des plus agréables : nous avons très bien mangé et nous avons reçu une leçon d'histoire enrichissante.

Les Canadiens, omniprésents

Comme toujours, ce qui est le plus impressionnant, ce sont les gens qui façonnent la nouvelle histoire de l'Afghanistan.

L'ambassade du Canada a organisé une exposition mettant en vedette des œuvres produites par des femmes de la faculté des Beaux-Arts de Kaboul. J'y ai rencontré une brigadière-générale des Forces canadiennes, une ingénieure fière du rôle qu'elle joue

dans la reconstruction du pays. Pendant un déjeuner qui s'est tenu dans un petit restaurant, nous avons rencontré la propriétaire de l'établissement, une élégante Française. Son mari et elle gèrent le café, mais ils offrent aussi des cours de cuisine et de gestion à des centaines de jeunes Afghanes et Afghans. Nous avons aussi visité l'école de cirque financée par le Danemark. Les garçons faisaient des acrobaties et les fillettes, âgées de 5 à 12 ans, s'exerçaient à jongler. Ils avaient tous hâte de s'exécuter devant les visiteurs, en vue de leur grande représentation devant public qui se tiendra à l'été.

Je n'ai pas eu la chance de voir à l'œuvre le programme de planche à roulettes Skateistan, lancé par deux Australiens pour permettre aux jeunes d'avoir du plaisir, mais il semble connaître beaucoup de succès.

Un Canadien qui travaille pour les Nations Unies nous a parlé d'un programme de formation offert aux jeunes Afghans. Un Canadien et ancien Yukonnais, Andy Tamas, participe quant à lui à un projet qui vise à améliorer l'administration civile. Une autre Canadienne inspirante participe à un projet des Nations Unies en vue de négocier des routes de transport gratuites entre l'Afghanistan et le Pakistan. Il pourrait s'agir d'une contribution majeure au développement économique. Elle vit à Kaboul depuis quatre ans et constate des progrès sur le plan économique.

Le Canada finance un certain nombre de projets de développement communautaire et soutient le gouvernement, notamment dans le cadre du programme auquel j'ai pris part. Notre ambassadeur, William Crosbie, s'est adressé à notre groupe.

Des femmes risquent leur vie pour leur pays

On m'a demandé si les femmes avec qui j'ai travaillé prennent leur rôle au sérieux, et c'est bel et bien le cas. Voici l'histoire de quelques-unes de ces femmes courageuses qui risquent trop souvent leur vie pour servir leur pays.

Jamila, une députée qui a été élue pour un deuxième mandat, a été forcée de se marier lorsqu'elle avait neuf ans. Les mariages forcés préoccupent beaucoup les participantes (des mariages forcés se produisent lorsque des jeunes filles sont « données » pour rembourser une dette ou régler un conflit entre clans). Des meurtres d'honneur sont toujours commis et toutes les femmes présentes à l'atelier



Les « villas du pavot » sont de somptueuses résidences appartenant aux barons de la drogue et aux autres individus qui s'enrichissent grâce à la guerre qui sévit à Kaboul. Remarquez le contraste dans le paysage urbain.

étaient déterminées à mettre un terme à cette pratique. Jamila a présenté un projet de loi au Parlement pour hausser l'âge du mariage, mais il n'a pas été adopté; c'est pourquoi elle souhaite revenir à la charge avec le soutien d'autres femmes.

Amina, coquette dans son écharpe rose, souhaite ardemment améliorer le sort des femmes et des fillettes. Pendant la campagne électorale, elle s'est habillée en homme pour des raisons de sécurité et, accompagnée de son mari, elle a visité les villages de sa circonscription. Elle a réussi à capter sur vidéo certaines des pratiques dont souffrent les femmes et les fillettes et elle compte continuer de se rendre dans les villages pour tenter de changer ces pratiques traditionnelles. Comme elle l'a dit : « Nous sommes maintenant au XXI^e siècle, cette époque est révolue et nos filles méritent une bonne éducation et une vie digne. »

Habiba est une femme dans la cinquantaine et à l'apparence soignée. Sa priorité consiste à éliminer le fléau de la toxicomanie, tant chez les jeunes que chez les adultes. Elle veut également que l'armée afghane reçoive de la formation et agisse de manière professionnelle. Cette volonté n'est pas surprenante étant donné qu'elle est elle-même générale et députée. Pendant la visite de l'ambassadeur canadien, elle l'a talonné pour que le Canada s'engage à appuyer cette formation.

Difficile, la vie des femmes

Les députées ne mènent pas une vie facile. Les problèmes de sécurité sont omniprésents et pour les femmes, la sécurité constitue un double défi. Il y a d'une part la peur constante des attentats suicides et des attaques lancées contre les gens et les infrastructures, et d'autre part, le problème de la sécurité

personnelle dans les collectivités plus traditionnelles qui n'acceptent pas qu'une femme travaille avec des hommes ou soit vue en public. Certaines ont aussi été la cible d'attaques religieuses. Malalai Joya, la plus jeune députée du Parlement lors de la dernière législature, a qualifié ses collègues députés de seigneurs de la guerre et les a accusés de misogynie. Un groupe fondamentaliste s'est ensuite rendu à sa résidence pour la menacer.

De l'espoir pour l'Afghanistan?

On m'a demandé si ce voyage m'avait donné de l'espoir pour l'Afghanistan. Je me suis uniquement rendue dans une ville pendant une courte période, je ne peux donc pas faire

de prévisions. Mais personnellement, j'ai été impressionnée par les Afghans et les membres de la communauté internationale que j'ai rencontrés et j'estime que nous devons garder espoir. Pendant la dernière journée de mon voyage, l'ambassadeur Crosbie m'a invitée à déjeuner en compagnie de plusieurs députés afghans et dirigeants d'ONG. Ils ont convenu que le Parlement actuel était moins conservateur que le dernier, mais ils ont soulevé des inquiétudes à propos du président Karzaï, notamment sa réticence évidente à favoriser l'égalité des femmes.

Malgré tout, la violence au quotidien

Pendant le déjeuner, l'ambassadeur a dû s'absenter un court instant et j'étais persuadée qu'un incident s'était produit. De fait, deux kamikazes s'étaient introduits dans un hôtel et un centre commercial et nous ne savions pas si des gens étaient toujours tenus en otage, ou s'ils avaient été tués. L'ambassade a proposé de me reconduire à l'aéroport, en insistant que je porte une veste pare-balles. Nous sommes partis, ne sachant pas si notre vol serait retardé, le personnel de la compagnie aérienne séjournant à l'hôtel où l'attentat avait eu lieu. Apparemment, ils avaient quitté l'hôtel tout juste avant.

Après un séjour aussi court, je ne suis pas qualifiée pour dire si le rôle du Canada en Afghanistan peut changer les choses. Je sais toutefois qu'au-delà de la violence, de nombreux Canadiens travaillent avec les Afghans et qu'ils ont une réelle influence, tout comme de nombreux citoyens afghans déterminés à bâtir un avenir stable.

L'honorable Audrey McLaughlin, députée du NPD au Yukon de 1987 à 1995.

L'ONU et son Conseil de sécurité devraient-ils encore intéresser les Canadiens?

par Rosella Chibambo



Paul Heinbecker, ancien ambassadeur du Canada à l'ONU, a désapprouvé la non-intervention du Canada au Congo.

L'échec du Canada dans sa tentative d'obtenir un siège temporaire au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a déclenché une farouche guerre de mots entre les politiciens canadiens de toute allégeance.

Les choses ne se sont pas améliorées lorsque le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a réprimandé publiquement le chef libéral, Michael Ignatieff, pour avoir douté que le gouvernement canadien ait mérité un siège au Conseil de sécurité, ni lorsque les porte-parole libéral et néo-démocrate en matière d'affaires étrangères ont critiqué vertement le gouvernement pour avoir contrarié les États membres de l'ONU avec sa politique étrangère.

Toujours pertinente?

Cependant, alors que l'on commençait à prendre conscience de l'étendue de cet échec, certains chroniqueurs et commen-

tateurs politiques ont émis l'idée qu'après tout, la défaite n'était peut-être pas si cinglante.

David Van Praagh, ancien correspondant aux Nations Unies et professeur de journalisme international depuis longtemps, est l'un de ceux qui ont exprimé cette idée.

À la suite du retrait du Canada de la course au Conseil de sécurité, M. Van Praagh a publié dans le *Globe and Mail* un article d'opinion intitulé « Le Canada n'est pas au Conseil de sécurité? Pas de quoi s'affliger ».

M. Van Praagh affirme certes que l'ONU a encore sa place dans les plans du Canada en matière d'affaires étrangères, mais il soutient que l'institution fait preuve d'une inefficacité croissante, ayant été incapable de réaliser les « nobles idéaux établis dans sa charte en 1945, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale ».

M. Van Praagh, qui reconnaît toutefois les réalisations de l'ONU au fil des ans, écrit que « le Canada a souvent agi, pour de bonnes causes, de façon décisive auprès de l'organisme mondial ».

Il affirme cependant que l'ONU n'a pas su empêcher « de nombreuses autres guerres » et qu'elle s'est « cruellement moquée des droits de la personne ».

L'inertie de l'ONU :

un manque de leadership

En effet, les critiques ne manquent pas à l'égard de l'inaction de l'ONU depuis sa création. Les critiques sont de nature très diverse, mais M. Van Praagh indique que le manque de leadership est l'une des carences qui affligent l'ONU depuis des années.

Au fil des ans, les secrétaires généraux de l'ONU ont été condamnés tant pour leur timidité que pour leur zèle intempestif. La réticence de Kofi Annan à intensi-

fier l'intervention de l'ONU au début du génocide du Rwanda, il y a plus d'une dizaine d'années, entachera pour toujours son héritage.

Bien que l'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir dans certains conflits ait suscité une grande déception sur la scène internationale, M. Van Praagh indique que l'effritement de l'engagement du Canada à l'égard de l'institution s'explique en partie par son refus d'adopter des positions radicales.

« Le Canada a toujours eu l'habitude de collaborer, mais, à un certain moment, nous avons cessé... Je crois que ce qui s'est produit, c'est que le Canada a jugé que l'ONU tentait de jouer un rôle politique trop partial... On a vu l'ONU se radicaliser de plus en plus et les pays occidentaux s'y opposer », déclare-t-il.

M. Heinbecker critique le Canada

Paul Heinbecker, ancien ambassadeur du Canada à l'ONU juge que le Canada a vu sa réputation en tant que chef de file du maintien de la paix décliner en même temps que s'effritait sa solidarité à l'égard de l'ONU; il a critiqué le gouvernement canadien pour avoir refusé l'invitation de l'ONU à assumer un rôle de direction dans les initiatives actuelles visant à mettre un terme au conflit en République démocratique du Congo.

M. Van Praagh ne fait pas toute une histoire du fait que le Canada a perdu son siège au Conseil de sécurité, mais il ne rejette pas complètement l'institution et n'écarte pas la possibilité que le Canada obtienne de nouveau un siège temporaire.

Selon lui, la rationalisation de l'appareil bureaucratique onusien aiderait à remettre les questions internationales à l'ordre du jour de l'organisation.

M. Van Praagh croit que le Canada a peu de chances de recouvrer son influence auprès de l'ONU et de retrouver la réputation internationale dont il jouissait jadis avant qu'il y ait un bouleversement sur la Colline du Parlement, c'est-à-dire tant que le gouvernement actuel sera au pouvoir.

Il n'y a pas que de mauvaises nouvelles

M. Van Praagh a présenté de vives critiques, mais qu'il reconnaisse que l'ONU a connu certains succès nous rappelle que l'ONU et le Canada, en tant qu'État membre, ont eu une incidence positive à l'échelle mondiale. Comme en conviendront M. Van Praagh et la plupart de ceux qui s'intéressent à la question, le Canada a encore un rôle à jouer à l'ONU.

Joan Broughton, agente de communi-

cations à l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU), souligne les réalisations notoires du Canada à la barre de plusieurs initiatives importantes en matière de politique étrangère.

Mme Broughton dit de la Campagne internationale pour interdire les mines « que ce projet était en cours dans divers pays avant qu'un voyant ne s'allume sur le bureau de Lloyd Axworthy. [Cette] initiative canadienne a fait avancer les choses lorsque quelqu'un a déclaré que nous pouvions y arriver. »

La candidature de l'ancien ministre des Affaires étrangères au prix Nobel de la paix et le « processus d'Ottawa », qui lui a permis de faire adopter la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, de 1997, ont marqué une grande réussite dans la politique étrangère du Canada.

Bien que plusieurs soient déçus par les Nations Unies et son Conseil de sécurité, Mme Broughton croit que les Canadiens aussi se désintéressent quelque peu des questions de politique étrangère. Selon elle, c'est en connaissant mieux l'appareil onusien que décideurs et citoyens canadiens peuvent contribuer à améliorer l'institution.

Des Canadiens mieux informés

Pour Mme Broughton, si les Canadiens sont peut-être mieux informés sur le rôle du Canada dans les affaires internationales que les citoyens de nombreux autres pays, il demeure difficile d'éveiller l'intérêt d'un pays si vaste et diversifié.

L'ACNU n'a pas le mandat d'encourager les Canadiens à se dévouer inconditionnellement à l'ONU, déclare Mme Broughton. Son rôle consiste à expliquer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas au sein de l'institution, en vue de faire naître, chez la population et les décideurs étrangers, une compréhension essentielle de la façon de diriger une organisation dont la capacité à rapprocher des nations diverses et à s'attaquer aux problèmes internationaux importants est toujours nécessaire.

Elle indique que son organisation, comme il fallait s'y attendre, a été déçue lorsque le Canada a retiré son nom de la liste des pays dans la course au Conseil de sécurité. Mais, dit-elle, on ne s'est pas servi de l'occasion pour faire des reproches, mais plutôt pour reconfigurer le champ d'action de la politique étrangère du Canada et comprendre la place que nous occupons dans une institution où les Canadiens ont exercé une influence marquée.

Dîner de remise du Prix pour l'ensemble des réalisations à l'honorable Ed Lumley



La cérémonie en l'honneur de l'honorable Edward C. Lumley aura lieu à Toronto.

Il est encore temps de se procurer des billets pour le dîner de remise du Prix pour l'ensemble des réalisations à l'honorable Edward C. Lumley. M. Lumley, qui, de 1974 à 1984, a été député libéral de Stormont-Dundas et a assumé la responsabilité de plusieurs ministères importants, sera honoré le 25 mai 2011, au Palais des congrès du Toronto métropolitain.

Les dîners de remise du Prix pour l'ensemble des réalisations ont été lancés l'année dernière afin d'aider à financer les activités importantes de l'Association. (Voir l'édition Été 2010 pour le discours prononcé par le très hon. Don Mazankowski lors d'un dîner offert à Calgary, auquel ont participé plusieurs centaines d'anciens collègues ainsi qu'une foule de dignitaires locaux et de députés de l'assemblée provinciale.)

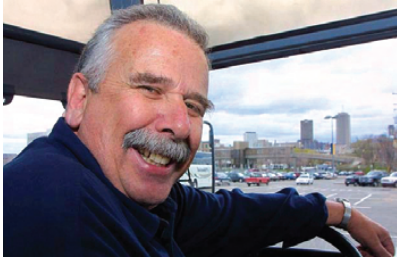
Les hôtes d'honneur de cette année sont l'honorable Jim Flaherty, C.P., député et l'honorable Johan Manley, C.P. Les présidents d'honneur sont l'ancien ambassadeur américain Gordon Giffin, ainsi que les honorables Lloyd Axworthy, Judy Erola, Jim Prentice, Belinda Stronach et Michael Wilson. Font partie du Comité des activités, l'honorable Nathan Nurgitz, MM. Léo Duguay, Douglas Rowland, Francis LeBlanc ainsi que Mme Dorothy Dobbie. Bell est le commanditaire du dîner.

Ed Lumley a été maire de Cornwall, avant d'être élu au Parlement. Après sa brillante carrière politique, il a consacré la majeure partie de son temps aux affaires, en tant que président du groupe Noranda Manufacturing Inc., de 1986 à 1991. Il est vice-président du Conseil de BMO Nesbitt Burns depuis 1994.

Le prix des billets est de 500 \$, soit 5 000 \$ pour une table de 10 personnes. Les 50 premiers membres de l'ACEP à s'inscrire profiteront de considérations spéciales. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Susan Elliot, à susan.elliott@spotlightstrategies.com.

En solitaire

Siéger à la Chambre des communes en tant qu'indépendant est souvent un exercice solitaire et frustrant, assorti de beaucoup de travail et de peu d'occasions.



par Ada Wasiak

Pour des députés tels qu'André Arthur, décider de siéger en tant qu'indépendant revient souvent à faire le choix de la solitude.



Alors que les affrontements violents entre le parti au pouvoir et l'opposition monopolisent la plus grande part de la couverture médiatique, d'autres députés choisissent de se tenir à distance de ce champ de bataille. Il n'y a actuellement que deux parlementaires indépendants à la Chambre, et deux au Sénat.

Un indépendant est un parlementaire qui n'est pas affilié à un parti politique. Il s'agit, la plupart du temps, d'un député qui a été élu au sein d'un parti, mais qui l'a quitté, soit parce qu'il était en désaccord avec la philosophie de son parti, ou bien parce qu'il ne se conformait plus à ce que l'on exige d'un membre de ce parti.

Bill Casey, qui avait été exclu du Parti conservateur parce qu'il avait voté contre le budget fédéral en 2007, s'est présenté en tant que député indépendant à l'élection de 2008, et a facilement été réélu.

« La chose qui m'a surpris, en tant qu'indépendant, c'était que je devais décider par moi-même comment j'allais voter sur chacun des projets de loi. C'était beaucoup de travail, mais je trouvais passionnant de devoir étudier chacun des projets de loi dans ses moindres détails », se souvient Bill Casey.

Situé hors des partis, il a été en mesure de jeter un regard différent sur le fonctionnement de ces derniers. Il se dit surpris de la façon dont les députés se voient dicter leurs positions.

« Je me souviens d'un jour où, siégeant entre les deux partis, j'ai pu être témoin, juste avant la Période des questions, de la façon dont on leur disait comment voter sur chacun des projets. Aucune décision n'ayant encore été prise pour un projet de loi, on leur a simplement dit de "faire

comme le chef". Mais je ne veux pas les critiquer pour autant, car j'ai aussi agi ainsi pendant longtemps », conclut-il.

André Bachand a décidé de siéger en tant qu'indépendant lorsque, en 2003, le Parti conservateur a fusionné avec l'Alliance canadienne pour former le nouveau Parti conservateur. Cette fusion était, selon lui, une prise de contrôle par l'Alliance canadienne, qu'il considérait comme « anti-Québec », ce qu'il ne pouvait accepter. Il a quitté la politique en 2004. Sa tentative de retour sur la scène politique en 2008, à titre de candidat conservateur, a été un échec.

En 2006, André Arthur a été élu en tant que député indépendant de la circonscription de Portneuf—Jacques-Cartier de Québec. Il était le premier véritable candidat indépendant à se faire élire à la Chambre des communes depuis l'élection de Tony Roman, en Ontario, en 1984. Les autres députés indépendants avaient alors l'habitude de se tenir réciproquement informés des votes et des projets de loi à venir.

L'un de ces indépendants était Louise Thibault, qui avait été élue en 2004 en tant que membre du Bloc Québécois, mais s'était rendu compte, après quelques mois, que le parti n'était pas à la hauteur de ses attentes.

« Je croyais que cela serait le plus démocratique des partis, mais ce n'était malheureusement pas le cas, explique-t-elle. J'ai vite compris que les opinions des proches de Gilles Duceppe auraient toujours plus de poids que les miennes et ce dernier dirigeait le parti avec une main de fer. »

Elle a décidé, en 2007, de quitter le parti et de siéger en tant qu'indépendante.

« Il était impossible pour moi de rester, parce que ce n'est pas, selon moi, la façon

dont doit fonctionner un parti », ajoute-t-elle.

Si le fait d'être indépendant donne à un député la liberté de voter comme il l'entend sans avoir à rendre de compte à un chef de parti, cela implique également certains enjeux.

« L'un des enjeux positifs, pour un député indépendant, est qu'il n'a pas à penser à autre chose qu'à l'intérêt de ses concitoyens. Il n'a pas à assister à des réunions de parti. Il ne perd pas son temps. Il peut totalement se consacrer à ses concitoyens », souligne Louise Thibault. Ce qui est, après tout, le principe même de la démocratie.

Elle ajoute que vous devez rapidement apprendre à devenir polyvalent. « Vous n'avez pas d'autre appui que votre personnel de bureau. Personne ne vous avertit de ce qui va être débattu, de la date de la prochaine journée de l'opposition ou des motions qui vont être votées. »

Il lui a donc fallu apprendre à bien se préparer, et être prête à rester tard le soir pour un vote, quand bien même qu'elle n'en ait été avertie qu'une heure ou deux auparavant. Les députés indépendants sont également les derniers à pouvoir prendre la parole en Chambre, et n'ont la possibilité de le faire que s'il n'y a plus de questions des députés des partis.

Cependant, lorsqu'ils prennent la parole, c'est souvent pour souligner les lacunes d'un projet de loi ou proposer un point de vue qui n'avait pas été envisagé, ce qui ajoute à la richesse du débat démocratique.

Et Bill Casey de conclure « Je crois que tous les députés devraient siéger un moment en tant qu'indépendant. Cela changerait probablement bien des choses à la Chambre des communes ».

Lorsque les députés tirent leur révérence

par Ada Wasiak



La députée britannique Kate Hoey, le jour où Michael Martin a démissionné de son poste de Président de la Chambre des communes. Les démissions, quoique rares, sont souvent douloureuses. Photo de Steve Punter.

Le fait est rare, mais il arrive que des députés démissionnent de leur poste. Parfois, c'est en raison des pressions de la vie politique sur leur famille. D'autres fois, la mauvaise presse ou le poids de la vie publique ont raison d'eux lorsque ce ne sont pas les ennuis de santé.

Le plus souvent, ils démissionnent ou sont exclus du caucus de leur parti, changent de parti ou encore siègent comme député indépendant, du moins jusqu'aux élections suivantes.

Or, les députés sont des membres élus et, à ce titre, ne sont-ils pas tenus de demeurer en poste jusqu'aux prochaines élections?

En janvier dernier, les règles relatives à la démission des députés en Grande-Bretagne ont été remises en question par la leader de l'opposition à la Chambre des communes, Hilary Benn. En effet, cette dernière a demandé des changements à la Constitution pour que les députés puissent remettre leur démission par écrit. Or, la Chambre a statué en faveur du maintien des règles.

Au Canada, le processus de démission est plutôt simple. Les députés n'ont qu'à présenter une lettre de démission au Président. Si ce dernier n'est pas disponible, la lettre peut être acheminée à deux autres députés.

Les membres de la Chambre des communes britannique ne peuvent pas démissionner : selon la logique en Grande-Bretagne, le public les a choisis et, par conséquent, leur rôle est de servir le public. Toutefois, il y a des échappatoires : aux députés qui en font la demande, deux postes symboliques peuvent leur être assignés. Ainsi, les députés démissionnaires peuvent être nommés aux postes de *Crown Steward and Bailiff of Her Majesty's Three*

Parfois, ils changent de camp. D'autres fois, ils sont forcés de quitter leurs fonctions de ministre. Mais rarement, les députés démissionnent en cours de mandat.

Chiltern Hundred's of Stoke, Desborough and Burnham ou de Steward and Bailiff of the Manor of Northstead.

Cette tradition date de 1624 alors que les députés étaient élus souvent contre leur gré. Depuis le 8 février 2011, l'un de ces postes est occupé par Eric Illsley, qui en a fait la demande juste avant d'être accusé de trois chefs d'accusation relatifs à des falsifications comptables.

Il y a des différences dans la forme, mais « dans les faits, nos deux régimes se ressemblent beaucoup, affirme l'ancien député au Parlement européen et actuel président du fonds de retraite des députés du Parlement européen, Richard Balfe. En principe, un député ne peut pas démissionner, mais s'il accepte une fonction rémunérée relevant de la Couronne, il est alors déchu de ses fonctions relatives au service public.

« Ce genre de demande n'ayant jamais été refusé, cela revient alors à une démission. »

Cependant, le député démissionnaire doit réfléchir aux nombreux défis qui l'attendent, et ce, quel que soit son pays. « Même s'il ne démissionne pas, le député qui choisit plutôt de ne pas se porter candidat aux prochaines élections est souvent confronté à une réaction négative de la part de ses pairs et de ses électeurs », soutient Keith Penner, qui avait choisi de ne pas briguer un siège aux élections de 1988.

Il affirme avoir souffert de la forte déception de son chef, John Turner, qui dirigeait alors le Parti libéral. « Les rares échanges que nous avons eus par la suite ont été plutôt tendus », poursuit-il.

En outre, les députés démissionnaires doivent se justifier auprès de leurs électeurs. C'est difficile, surtout lorsque des motifs personnels sont à l'origine du départ.

« Shawn [O'Sullivan] m'avait discrètement révélé qu'il était atteint de leucémie et qu'il quittait ses fonctions pour entrer dans les ordres », affirme son successeur à l'élection partielle, Geoff Scott.

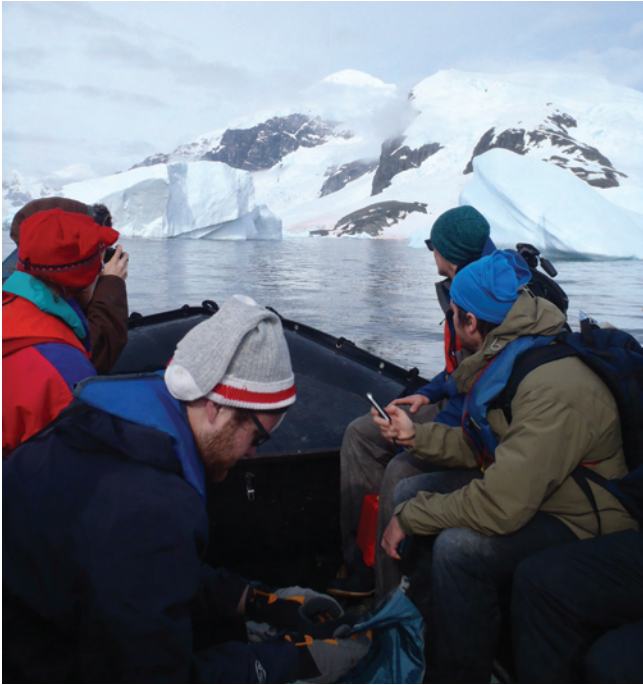
Depuis 1867, seulement un peu plus de 150 ministres ont démissionné en cours de mandat. On pousse la ministre Bev Oda vers la sortie en raison du tollé entourant la manipulation de documents, mais cela ne veut pas dire qu'elle devra renoncer à son siège.

M. Scott ajoute qu'il a très rarement vu un député démissionner de son poste : « Je ne me souviens pas d'un député qui, dans un accès de dépit, ait renoncé à ses fonctions. Il aura tout au plus changé de camp. »

On a fait grand cas des fois où cela est arrivé, mais il semble que la plupart des élus sont plutôt heureux de conserver leur siège. Après tout, « bon nombre d'entre nous, même désillusionnés, ne nous trouvons pas si mal ici avec notre salaire et notre entourage. D'aucuns se demanderaient bien pourquoi nous renoncerions à un emploi aussi stable et rémunérateur », conclut M. Scott à la blague.

Le Canada a-t-il des obligations au regard de l'Antarctique?

par l'hon. Peter Adams



À gauche : L'hon. Peter Adams, ex-député, se joint une expédition de Students on Ice (SOI) en Antarctique. SOI est un exemple d'organisation canadienne internationalement admirée pour ses travaux dans l'Antarctique. Depuis plus de 10 ans, elle permet à des collégiens et à des étudiants universitaires d'acquérir de l'expérience sur le terrain en Arctique et en Antarctique. À droite : Peter pose avec une étudiante.

L'Antarctique est le seul continent véritablement intact. Il constitue de loin la plus grande réserve mondiale d'eau douce. Ses océans ont une influence directe sur tous les autres océans du globe. C'est la dernière vaste (plus vaste que le Canada entier) étendue sauvage de notre planète à ne pas avoir été peuplée par l'homme. L'Antarctique est un trésor qui doit être protégé par toutes les nations du monde. Cependant, sa protection incombe tout particulièrement aux nations qui ont des intérêts dans les régions polaires, et sont habituées à les gérer, ce qui est le cas du Canada.

Le Traité sur l'Antarctique

Le continent antarctique est régi par le Traité sur l'Antarctique, signé par 12 pays, qui est entré en vigueur en 1961. En vertu de ce traité, les revendications territoriales sur le continent sont suspendues pour la durée dudit traité et l'Antarctique est réservé à un usage pacifique et à la coopération scientifique. Le traité prévoit également des inspections réciproques qui

se sont révélées très utiles pour préserver le caractère « pacifique » du continent. Cet accord a été appliqué tout au long de la Guerre froide, durant laquelle les É.-U. et l'U.R.S.S. ont continué de dialoguer en Antarctique. Il est également demeuré en vigueur durant la guerre des Malouines, et les relations de l'Argentine avec la Grande-Bretagne y sont demeurées non belliqueuses.

Le Système du Traité sur l'Antarctique

Avec les années, le Traité sur l'Antarctique s'est vu augmenter d'une série de protocoles et de conventions officiels régissant, entre autres choses, la protection des phoques de l'Antarctique, ainsi que la conservation de la faune et de la flore marines. Un moratoire de 50 ans a été imposé sur son exploitation minière. Un comité permanent est chargé de promouvoir la coopération et l'échange d'information entre les États qui possèdent des bases scientifiques en Antarctique.

Les pays signataires du Traité sont passés de 12 à 29, et chacun d'entre eux s'est

engagé à mener sur le continent des « activités substantielles de recherche scientifique ».

Ces parties consultatives (1^{re} classe) au Traité collaborent par consensus. Ce sont les pays qui administrent au quotidien les activités menées en Antarctique et décident de l'avenir de ce dernier. Vingt autres pays, qui ont le statut de partie non consultative (2^e classe) au Traité, peuvent participer à toutes les discussions, mais n'ont pas le droit de vote qu'ont les parties consultatives.

Le Canada et le Traité sur l'Antarctique

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que le Canada ne possède, même après toutes ces années, que le statut de partie non consultative, de 2^e classe, au Traité, alors même que nous sommes partie prenante à la plupart des aspects du Système du Traité de l'Antarctique. Ainsi, par exemple, avons-nous signé en 2003 le Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement



Le Canada a-t-il le devoir d'aider à préserver ces étendues vierges?

en Antarctique (« Protocole de Madrid ») en vertu duquel nous assumons la pleine responsabilité de toutes les activités menées en Antarctique par des organisations canadiennes ou établies au Canada.

Les Canadiens sont présents en Antarctique depuis la première expédition qui y a hiberné au début du XX^e siècle. Lorsque vous vous rendez en Antarctique, vous ne pouvez que remarquer tout ce qu'on y trouve en provenance du Canada: avions et pilotes, motoneiges, mukluks et parkas, techniques de construction et technologies satellitaires polaires. Les sociétés canadiennes sont très actives, et très respectées, dans le domaine du tourisme arctique. Les chercheurs et les étudiants canadiens participent à presque tous les programmes de recherche des pays qui y possèdent des bases permanentes.

Les Canadiens sont tout particulièrement renommés en Antarctique pour leur maîtrise de la météorologie et des technologies des climats froids, ainsi que de la gestion des territoires de latitude élevée.

Mais, pourtant, le Canada, en tant qu'État, n'a jamais franchi la dernière étape qui consiste à devenir un membre à part entière du Système du Traité sur l'Antarctique. Hormis l'Islande, nous sommes le seul membre du Conseil de l'Arctique (organisme chargé de la préservation de la région boréale nord) à ne pas participer pleinement au Traité sur l'Antarctique.

Par le passé, l'obligation, pour un membre à part entière, de mener des « activités substantielles de recherche scientifique » signifiait que le pays devait posséder une base permanente sur le continent. Je crois que, de nos jours, un engagement constant dans le cadre d'une collaboration à long terme avec un pays qui possède déjà des

bases, associé à l'utilisation occasionnelle de l'Amundsen, notre brise-glace scientifique, en tant que plateforme de recherche dans les eaux antarctiques, devrait suffire pour permettre au Canada d'accéder au rang de membre à part entière.

L'Antarctique est devenu un intense foyer de coopération en matière de météorologie et de technologies des climats froids. Ses principales exportations sont la connaissance et l'expertise, qui sont plus particulièrement utiles au Canada, pays polaire par excellence, qu'à tout autre pays du monde. Je ne crois pas que nous puissions nous permettre de ne pas être membre à part entière de ce foyer de recherche intense sur les climats froids.

Une obligation morale?

Mais je crois également que nous avons, en tant que pays riche disposant d'une expertise toute particulière en matière de climat froid et de haute attitude, l'obligation morale de contribuer pleinement à la préservation de l'Antarctique. C'est, pour moi, un argument de beaucoup plus de poids que les simples retombées directes que nous tirons de notre participation au Traité. L'Antarctique est un trésor mondial que nous sommes particulièrement bien placés pour aider à administrer.

Il est grand temps que le Canada devienne membre à part entière du Traité sur l'Antarctique.

Pour plus de renseignements sur la question, vous pouvez consulter le site de la Commission canadienne des affaires polaires (www.polarcom.gc.ca) ou son bulletin *Méridien*.

Peter Adams a été député libéral de Peterborough de 1993 à 2006. Avant d'entrer en politique, il avait fait carrière dans la glaciologie. Il collabore actuellement avec Students On Ice.

La Journée nationale de l'arbre est proclamée



Feuilles d'érable à sucre

Depuis des années, le Canada était à la traîne des États-Unis pour ce qui est de célébrer ses arbres, alors même que notre symbole national, la feuille d'érable, est issu d'un arbre. Mais, le mois dernier, nous avons finalement fait notre entrée dans la grande fraternité des arbres.

Avec le soutien et les encouragements d'Arbres Canada, la Chambre des communes a adopté une motion déclarant que le mercredi de septembre tombant durant la Semaine nationale des forêts sera désormais la Journée nationale de l'arbre.

C'est Royal Galipeau, député conservateur de l'Ontario (Ottawa-Orléans), qui a déposé cette motion d'initiative parlementaire adoptée avec enthousiasme, et presque à l'unanimité, par la Chambre des communes le 2 mars dernier. Seuls trois députés s'y sont opposés.

Lors du dépôt de sa motion, M. Galipeau a déclaré : « [Les Canadiens] consacreront des arbres, planteront des arbres, en apprendront davantage au sujet des arbres et apprécieront l'incidence historique qu'a l'arbre sur le succès économique du Canada ». Les Nations Unies ont proclamé 2011 l'Année internationale des forêts.

L'industrie forestière canadienne représente 50 milliards de dollars et emploie 600 000 personnes. Mais la Journée nationale de l'arbre célèbre l'arbre là où vivent les gens : dans les villes et dans les villages, sur les fermes et le long des routes. Arbres Canada (anciennement La Fondation canadienne de l'arbre) est présidée par l'ex-députée Dorothy Dobbie. Elle a été fondée en 1992 par l'honorable Frank Oberle, Sr., alors ministre des Forêts du gouvernement Mulroney.

Depuis cette date, l'organisation a contribué à la plantation de plus d'un million d'arbres et à la conversion au vert de 450 cours d'école.

L'hon. Lloyd Axworthy, bâtisseur de rêves

par Dorothy Dobbie



Lloyd Axworthy, à l'Université de Winnipeg, dans son bureau surplombant le chantier de construction enneigé de son prochain d'important projet d'immobilisations. « J'ai convaincu la ville d'y installer un jardin », jubile-t-il.

L'honorable Lloyd Axworthy dit que la vie lui a appris une chose : on ne s'entoure jamais assez de jeunes gens intelligents. Ce fut la clé de son succès en politique et cela demeure la clé de son succès comme l'un des meilleurs présidents d'université au Canada.

« Ils ont de l'énergie et des idées », affirme-t-il en parlant des jeunes dont il s'entoure. De l'énergie et des idées ont contribué à hisser l'Université de Winnipeg parmi les dix meilleures universités canadiennes, selon le classement de la revue *Maclean's* et le *Globe and Mail*.

Vivre dans le monde d'idées est ce qui définit M. Axworthy. Après l'obtention d'un B.A. à l'Université de Winnipeg, il a poursuivi ses études de maîtrise et de doctorat à l'Université Princeton. Il a ensuite amorcé une longue et fructueuse carrière politique à Ottawa.

Lloyd est reconnu pour son calme, d'où sa capacité d'inspirer la jeunesse. Il est ouvert aux idées et se connaît très bien. Il a toujours eu une passion pour les gens et leur mieux-être, trait de personnalité qui se traduit dans ses actes avec sa vision d'un campus communautaire qui est au cœur de la vie et de l'apprentissage au centre-

ville de Winnipeg. Aussi banal que cela puisse paraître, c'est une véritable réflexion de ce qu'il voit et construit.

Une nouvelle carrière

Il n'a pas pris sa retraite après 27 ans de vie politique en pensant qu'il ferait carrière comme président d'université. Il avait prévu se retirer de la politique à l'âge de 60 ans de telle sorte que la transition de la vie publique à la vie privée n'a pas été aussi traumatisante pour lui que pour d'autres, mais ce n'est que lorsque sa femme, Denise, a pris connaissance de la ligne 18 de son talon de chèque que la réalité de la vie après la politique l'a frappé : la pension des parlementaires tant décriée n'était pas à la hauteur de ce à quoi il s'attendait. « Qu'allons-nous faire? » lui a demandé Denise.

Il lui a fallu quatre ans pour « se recycler ». Il a décroché un poste à l'Université de la Colombie-Britannique. Il a rédigé des articles qui ont été publiés en regard de la page éditoriale, pour se sevrer de la politique, et écrit un livre.

Navigating a New World est devenu un succès de librairie, selon les critères canadiens, avec 15 000 exemplaires vendus. Fidèle aux principes de vie de Lloyd, le

Il lui a fallu quatre ans pour se « recycler ». Il a décroché un poste à l'Université de la Colombie-Britannique. Il a rédigé des articles qui ont été publiés en regard de la page éditoriale, pour se sevrer de la politique, et écrit un livre.

livre parle de la façon de survivre comme activiste au XXI^e siècle, de rendre le monde plus sécuritaire et plus généreux envers autrui, et fait la promotion de ce qu'il appelle la « sécurité humaine ». Mais de la politique, il dit, « Je laisse ça à d'autres ».

Qu'à cela ne tienne, avoir le mot honorable devant son nom est utile. En tant qu'ancien ministre des Affaires étrangères, il a accès à toutes sortes de personnalités, ce qui fait une énorme différence pour la réalisation de son rêve à l'Université de Winnipeg. À l'occasion de collectes de fonds, c'est décidément un avantage de pouvoir prendre le téléphone et de joindre de très gros noms. Mais ce n'est pas tout!

Le preneur de risque

Lloyd n'a pas peur de prendre des risques. « Je pose toujours la question, 'Pourquoi pas?' Qu'est-ce qui nous en empêche? Souvent la réponse est, 'rien'. » C'est tout ce qu'il lui faut entendre pour aller de l'avant.

Dans sa vie à l'Université de Winnipeg, il lui a également fallu réfléchir attentivement avant de décider vers quoi s'orienter. Il a consacré une grande partie de sa première année à consulter et à rencontrer des gens, notamment des groupes d'Autochtones, et à discuter avec d'autres partout dans la province et dans d'autres universités.

Avant son arrivée, l'Université de Winnipeg, malgré quelques décennies d'exercices de planification stratégique, n'avait pas accompli grand-chose. Lloyd était déterminé à changer cette situation. Il s'est d'abord attaqué au renouvellement de la direction : d'où le groupe important de jeunes gens intelligents qu'il a réunis autour de lui.

Un projet d'immobilisations avec la collectivité a commencé à germer et est en train de se concrétiser. Tout a commencé

« Je pose toujours la question, 'Pourquoi pas?' Qu'est-ce qui nous en empêche? Souvent la réponse est, 'rien'. » C'est tout ce qu'il lui faut entendre pour aller de l'avant.

par le lien communautaire et, parce qu'il est réel et tangible, l'Université en a retiré des avantages communautaires : il n'y a pas de graffiti à l'Université de Winnipeg et en dépit des 3 000 visiteurs par mois, les problèmes de sécurité sont rares. C'est un endroit sécuritaire pour tout le monde. Avec son nouveau chantier de construction, l'Université est devenue un modèle pour d'autres chantiers au centre-ville et le rajeunissement des quartiers défavorisés de la ville.

La réalisation de grands rêves

Lloyd rêve gros. « Beaucoup trop d'universités se contentent de recruter à l'interne, des gens qui ont des idées préconçues, affirme-t-il. Ils estiment que le financement gouvernemental est un droit acquis. »

Pour Lloyd, c'est trop astreignant. Il faut être entreprenant, sortir des sentiers battus et aller chercher les appuis communautaires. C'est ce qu'il a réussi à faire, car 60 % des fonds recueillis pour appuyer l'expansion viennent du secteur privé.

Déjà considérée comme « un château des prairies », inaccessible à tous, sauf les plus chanceux et les plus nantis, le petit collège qui est devenu l'Université de Winnipeg s'est maintenant hissé dans la ligue des grandes universités, affirme Lloyd. Il n'est pas béat, c'est tout simplement un fait.

Quant à Lloyd personnellement, à l'âge de 72 ans, il donne toujours un cours sur la politique étrangère du Canada (le côté pratique, dit-il). Il fait du yoga, écrit des articles et lit quatre à cinq journaux par jour. Il adore son iPad et croit que l'Internet doit révolutionner l'enseignement, aussi difficile que cela soit aux yeux des enseignants, mais les « étudiants les y poussent ».

Sa notion de la fin d'une journée parfaite consiste à prendre un verre de vin et à discuter avec Denise au chalet, à Victoria Beach.

C'est l'endroit parfait où rêver d'autres rêves.

Joignez-vous à l'ACEP et amusez-vous!

par Léo Duguay

Rejoignez vos collègues de l'ACEP et découvrez à quel point l'organisation est amusante.

Votre Association vous permet de garder contact avec d'anciens collègues du Parlement et de continuer à mettre à profit vos connaissances et votre expérience considérables sur la scène publique, tant au Canada qu'à l'étranger. Les conjoints peuvent, eux aussi, entretenir les amitiés qu'ils ont nouées en devenant membres associés.

L'an dernier, l'Association a réalisé plusieurs activités et programmes grâce aux cotisations et à la participation de nos membres. Certaines de nos nombreuses réalisations et des activités à venir sont mentionnées ci-bas.

En tant que membre, vous avez accès à la section réservée aux membres de notre site Web, vous pouvez souscrire à un régime collectif d'assurance habitation et auto, profiter de nouveaux rabais chez VIA Rail et avec iPolitics et, cet automne, vous pourrez participer au premier voyage d'études en Australie et en Nouvelle-Zélande. Notre revue *Suite à la Colline* vous renseigne sur les nombreuses questions d'actualité et parlementaires.

Je vous remercie à l'avance d'appuyer l'Association et d'adhérer à l'Association ou de renouveler votre adhésion pour 2011-2012. Au plaisir de vous rencontrer à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu à Ottawa du 5 au 7 juin prochain!

Services aux membres

- Rabais : assurance habitation et auto, VIA Rail et iPolitics
- Comité d'adhésion, pour renseigner les membres, favoriser leur participation et leur offrir des services
- Réunion annuelle à Ottawa avec le Service commémoratif et réunion régionale fructueuse à Halifax en octobre 2010
- Numéros trimestriels en couleurs de la revue *Suite à la Colline*
- Programme pour les députés ne revenant pas au Parlement
- Reconnaissance de l'excellence en 2010 : Prix de reconnaissance pour services exceptionnel décerné à Keith Penner et Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations remis au très hon. Don Mazankowski

- Travaux visant à rendre le site Web encore plus interactif

Comprendre le Parlement

- Partenariats pour élargir la portée de nos programmes, notamment avec l'Agence canadienne de développement international et avec l'Ambassade des États-Unis
- L'École de la fonction publique du Canada – plus de 50 présentations cette année
- Débats sur d'importants enjeux parlementaires – conférence sur la Période des questions en septembre 2010

Promouvoir la démocratie à l'étranger

- Institut international des observateurs électoraux – formation et affectation d'observateurs électoraux en Iraq, au Burundi, au Soudan, au Bélarus et au Kazakhstan en 2010-2011
- Promotion de la démocratie et autonomisation des femmes dans divers pays : Serbie, Soudan, Jordanie et Haïti

Intéresser les jeunes

- Une base financière solide pour nos programmes éducatifs grâce au dîner annuel Douglas C. Frith – plus d'un million de dollars recueillis en six ans!
- Plus de 70 visites d'écoles et d'universités et auprès de groupes orientés vers les jeunes, partout au Canada
- Du Parlement au Campus en expansion – présentations à St. Bonaventure, Buffalo et Syracuse (New York)
- Soutien de programmes destinés aux jeunes, tels que Rencontres du Canada et le Programme des stages parlementaires
- Intéresser les jeunes à la politique – partenariat avec CIVIX pour fournir des conseils et participer à des élections parallèles

Activités futures

- 25 mai 2011 – remise du Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations à l'honorable Ed Lumley à Toronto
- 5 au 7 juin 2011 – notre AGA à Ottawa : vous y êtes tous invités!
- Automne 2011 – réunion régionale à Saskatoon, septième banquet annuel Douglas C. Frith à Ottawa et visite d'études en Australie et en Nouvelle-Zélande

Pouvoirs et responsabilités des hauts fonctionnaires du Parlement

par l'honorable John Reid

Qu'ont les commissariats de spécial? Premièrement, ils sont créés en vertu d'une loi, et non d'un règlement ou d'un décret du Cabinet. Cela leur donne un statut spécial. Deuxièmement, ils relèvent directement de la Chambre des communes et évoluent à l'extérieur de la chaîne de commande habituelle du greffier du Conseil privé.

Le conflit entre l'ancienne commissaire à l'intégrité et la vérificatrice générale, quant à la conduite de la commissaire auprès de son personnel et sa façon d'enquêter, fait les manchettes depuis décembre 2010. La vérificatrice générale (VG) a entrepris d'enquêter sur le Commissariat à l'intégrité de son propre chef, à la suite de plaintes logées par le personnel du Commissariat à l'intégrité concernant la façon dont le personnel y était traité. La deuxième série de plaintes portait sur la façon dont les enquêtes y étaient gérées. Le rapport de la VG concède que toutes les plaintes étaient pleinement justifiées. Depuis la publication du rapport de la VG, la commissaire à l'intégrité a quitté son poste, indiquant que le Conseil privé lui avait fait une offre qu'elle ne pouvait pas refuser. On peut consulter le rapport de la VG ici : http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201012_f_34448.html.

La vérificatrice générale resserre son emprise

Les hauts fonctionnaires du Parlement sont relativement nouveaux dans le paysage gouvernemental du Canada. C'est la première fois qu'un haut fonctionnaire enquête sur les activités d'un autre commissariat. Bien entendu, il y a eu les habituelles vérifications, mais une telle plongée au cœur des activités d'un commissariat constitue une première et marque un nouveau jalon dans l'évolution du système des

commissaires parlementaires. Nous savons maintenant quel haut fonctionnaire du Parlement est supérieur, et la vérificatrice générale a ouvert la porte à un type de supervision des hauts fonctionnaires du Parlement qui n'existait pas jusque-là.

Un chien de garde pour le Parlement

La notion de haut fonctionnaire du Parlement a vu le jour à la fin des années 1960 et dans les années 1970, au moment où le gouvernement du Canada a commencé à endosser de plus grandes responsabilités avec le régime d'assurance-santé du Canada et le régime d'assurance publique du Canada parmi autres. Leur administration imposait un lourd fardeau à la fonction publique, qui a dû prendre rapidement de l'expansion. Naturellement, on s'est demandé comment suivre la piste de tous ces nouveaux programmes et des dépenses qu'ils entraînaient, parce qu'on doutait grandement de la capacité de la Chambre des communes à tenir le compte des activités de plus en plus nombreuses du gouvernement du Canada. Les hauts fonctionnaires du Parlement, en effet, relevaient directement de comités, ce qui donnait aux comités une petite fenêtre sur les activités gouvernementales.

Les hauts fonctionnaires du Parlement ont changé de rôle

Qu'avaient les commissariats de spécial? Premièrement, ils ont été créés en vertu d'une loi, et non d'un règlement ou d'un décret du Cabinet, qui s'appliquait direct-

ement à la fonction publique. Cela conférait aux commissariats un statut spécial ainsi que la responsabilité d'agir comme fer de lance dans la mise en œuvre des lois délicates dont ils dépendaient. Deuxièmement, ils relevaient directement de la Chambre des communes et évoluaient à l'extérieur de la chaîne de commande habituelle du greffier du Conseil privé. Cela les rendait indépendants du gouvernement, des politiciens et des fonctionnaires. Troisièmement, leurs rapports étaient remis au Président de la Chambre des communes, puis automatiquement renvoyés directement à un comité de la Chambre. Quatrièmement, leurs principales responsabilités étaient étroitement circonscrites et se concentraient sur la loi en vertu de laquelle ils avaient été créés. Cinquièmement, on présumait que les commissaires proviendraient de l'extérieur de la fonction publique afin d'éliminer toute possibilité de conflit d'intérêts.

Des commissaires au service de la loi

Les commissaires étaient tenus de se mettre au service de leur loi, et non du gouvernement, de la fonction publique ou du public. Ils devaient jouer le rôle du « canari dans la mine », c'est-à-dire de signaler les anicroches dans l'application de leur loi. Les commissaires pouvaient rédiger des rapports quand bon leur semblait, mais leurs rapports annuels étaient les plus importants, puisqu'ils donnaient un aperçu de la situation, du moins du



L'honorable John Reid

point de vue du commissaire. L'idée était que les députés, une fois saisis du rapport, s'attaqueraient aux problèmes signalés. Les comités étaient aussi autorisés à donner des instructions aux commissaires. Par conséquent, les commissaires comptaient sur les comités dont ils relevaient pour les diriger, les guider et les orienter. Si les comités n'étaient pas disposés à entendre les commissaires et à donner suite à leurs rapports, le système ne fonctionnerait pas et les commissaires resteraient en plan.

Le canari a-t-il changé de maître?

Toutefois, si le comité parlementaire concerné savait que quelque chose ne tournait pas rond et qu'il ne faisait rien, il portait gravement atteinte au principe qui sous-tendait la création des commissariats. En effet, si le « canari dans la mine » s'arrêtait de chanter, mieux valait se ruer à l'extérieur, parce que quelque chose de grave était sur le point de se produire. Voilà un domaine où les comités parlementaires avaient la responsabilité expresse d'agir.

Mais il semble maintenant que le travail de la vérificatrice générale ait opéré un glissement jusqu'à éclipser les responsabilités de supervision des commissaires.

Le pouvoir a changé de mains. Au détriment des députés et des comités parlementaires.

L'honorable John Reid a été député libéral de Kenora—Rainy River, dans le Nord de l'Ontario, de 1965 à 1984.

Solidaires avec les habitants de Christchurch

Voici une lettre envoyée par Graham Kelly, président de l'Association des anciens parlementaires de la Nouvelle-Zélande et ancien Haut commissaire au Canada, en réponse au message envoyé par notre propre président, Léo Duguay, peu après le tremblement de terre qui a secoué les habitants de Christchurch.

Bonjour Léo,

J'ai bien reçu votre message d'appui ainsi que vos prières à l'intention des victimes du tremblement de terre de Christchurch.

Le pays tout entier est sous le choc, surtout les habitants de Christchurch. Environ le tiers de la ville elle-même est détruit et le bilan des décès continue de s'alourdir, mais il reste peu d'espoir de retrouver d'autres survivants. Environ 200 personnes manquent encore à l'appel, mais il se pourrait que certaines d'entre elles aient quitté la région. Dans les banlieues est de la ville, des milliers de personnes ne peuvent plus vivre dans leur maison et doivent loger dans leur garage et cuisiner sur leur barbecue; d'autres ont gagné des abris ou demandé le gîte à des voisins ou des amis.

Avec l'électricité qui est revenue à 80 % et l'eau qui est livrée deux fois par jour à des points de chute par 17 camions-citernes, on peut dire que les gens s'en sortent assez bien dans l'immédiat. Le plus gros casse-tête, c'est l'évacuation des eaux usées. Pour l'instant, la meilleure solution consiste à se servir d'une bêche dans le jardin.

Les parties les plus touchées de la ville – cours arrières, entrées, routes, trottoirs, terrains de sport et cours d'école – sont recouvertes d'une couche de boue gluante d'environ deux pieds, résultat de la liquéfaction.

Des milliers de personnes ont déserté la ville et mis le cap ailleurs au pays. Nombre de routes ne sont plus carrossables. Bien entendu, les affaires, les transports et d'autres services sont au point mort et le gouvernement vient d'annoncer une aide financière dans l'espoir d'encourager les entreprises à garder leur personnel. Certaines d'entre elles ont déjà mis à pied tout leur personnel, suite à la destruction complète de leurs locaux.

L'armée, les pompiers, la police et les autres services de sauvetage sont à pied d'œuvre jour et nuit, avec des renforts



Les tremblements de terre provoquent parfois ce qu'on appelle la liquéfaction, c'est-à-dire la transformation du sol en boue, comme l'illustre la photo. Photo de Wikimedia.

d'ailleurs au pays et de nombreux autres pays, envers qui nous sommes tous très reconnaissants.

Heureusement, l'assurance contre les tremblements de terre est comprise dans notre assurance-habitation. La prime est administrée à part par la Commission des tremblements de terre, qui verse les premiers 100 000 \$ aux propriétaires de maisons endommagées. Toutefois, bien des gens ne sont pas assurés. Il faudra donc trouver des milliards de dollars pour l'infrastructure et les personnes non assurées.

Les politiciens qui ont des bureaux de circonscription dans la ville et les banlieues ont dû composer avec la destruction de leurs édifices et l'interruption des services téléphoniques. Aucun de leurs employés n'a perdu la vie. J'ai vu des photos de leurs bureaux : on ne pourra plus les utiliser. Le jour du tremblement de terre, le Parlement a fait réacheminer tous leurs appels téléphoniques (tous partis politiques confondus) au Parlement pour les recevoir sur place.

Certains députés ont vu leurs maisons totalement ou partiellement détruites ou enfoncées dans la boue jusqu'aux fenêtres, en raison de la liquéfaction. Ils doivent aussi, à l'instar des autres secouristes de première ligne, intervenir à l'échelle de leurs circonscriptions et de la ville, en plus d'avoir à composer avec leurs propres familles et les dommages à leurs propres maisons. C'est très difficile et extrêmement stressant.

Comme nous sommes très bien organisés sur le terrain, la meilleure façon de nous prêter main-forte serait d'envoyer des dons en argent pour les nombreuses familles en difficulté.

Étant donné que les familles et les infrastructures ne risquent pas d'être remises sur pied de sitôt, l'hiver s'annonce plutôt long et froid.

Un grand merci à vous et vos collègues pour votre gentillesse.

Bien à vous,

Graham Kelly

Président de l'Association des anciens parlementaires de Nouvelle-Zélande

Un exercice d'équilibre

par Kathryn Burnham

Un an après la décision du Président, de nombreux documents relatifs aux détenus afghans sont toujours tenus secrets pour des motifs de sécurité nationale, de secret professionnel et de secret du Cabinet.

Le Président Peter Milliken a annoncé qu'il rendrait une décision dans deux semaines, mais rien d'autre n'a bougé depuis un an.



Le mardi 27 avril 2010, Peter Milliken a rendu sa décision « historique » à la Chambre des communes selon laquelle le gouvernement avait l'obligation de dévoiler des documents sur la torture potentielle de détenus afghans.

« À l'analyse de la preuve et des précédents, la présidence n'a d'autre choix que de conclure que la non-exécution de l'ordre du 10 décembre 2009 par le gouvernement constitue de prime abord une question de privilège. [...] J'entends donner aux leaders à la Chambre, aux ministres et aux porte-parole des partis le temps de proposer un moyen de résoudre cette impasse, car il me semble que tout échec à trouver une solution signalerait l'échec de l'institution. Toutefois, si aucune solution n'est trouvée d'ici deux semaines, la présidence fera alors une déclaration sur la motion qui sera autorisée dans les circonstances. »

Prise de bec et puis silence

Pendant des mois, les acteurs de la scène parlementaire se sont querellés en tentant de trouver un équilibre entre sécurité nationale et transparence gouvernementale : le Canada savait-il que certains détenus subissaient la torture?

Le 14 mai, le Bloc Québécois, le Parti libéral et le gouvernement ont conclu une entente. Le Nouveau Parti démocratique s'est désisté, sous prétexte que le marché n'était pas conforme à la décision du Président.

Puis, plus rien.

Près d'un an plus tard, on n'en sait guère plus sur la situation des détenus afghans, et aucun document n'a été publié. Un comité de parlementaires, assisté de trois juristes, dépouille les documents pour décider lesquels seront publiés.

Les juristes, des experts-arbitres impartiaux, sont Claire L'Heureux-Dubé, ancienne

enne juge à la Cour suprême du Canada, Donald Brenner, ancien juge en chef de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, et Frank Iacobucci, ancien juge à la Cour suprême du Canada qui avait été embauché plus tôt par le ministre de la Justice, Rob Nicholson, comme conseiller juridique spécial pour trier la documentation à l'interne.

Le gouvernement a bien dévoilé une partie de l'information, puisqu'il a publié des milliers de documents connexes, mais il en a tenu beaucoup d'autres secrets, en invoquant la question de la sécurité nationale, le secret professionnel liant l'avocat à son client et le secret du Cabinet.

Qui est le client?

Les documents confidentiels du Cabinet sont protégés pendant 20 ans, puis sont mis à la disposition du public, explique Michel Drapeau, avocat et colonel à la retraite. Mais le secret professionnel liant un avocat à son client ne vient jamais à échéance, dit-il.

Selon M. Drapeau, la question est de savoir qui est le client. Si c'est le gouvernement qui demande conseil, au nom du pays, et qu'il est dans l'intérêt du public de divulguer les renseignements demandés, il devrait y avoir un mécanisme pour ce faire.

« L'intérêt du public devrait avoir priorité sur le secret professionnel, affirme M. Drapeau. Un ministre est d'abord un représentant. Il est là parce que les gens l'ont élu. Il occupe son poste de façon éphémère et ne peut, à ce titre, avoir qualité de client. »

M. Drapeau propose que l'on ajoute une disposition sur l'intérêt du public dans le processus d'accès à l'information de façon qu'après quelques années, on puisse examiner l'information et la publier si c'est dans l'intérêt du public.

Le secret professionnel existe depuis des centaines d'années, mais là où ça devient inquiétant, selon Errol Mendes, directeur de

recherche sur les droits humains et professeur en droit à l'Université d'Ottawa, c'est quand le gouvernement tente d'y faire entrer presque toutes les questions dont ses avocats sont saisis. « Si un gouvernement est porté au secret, il aura tendance à trop appliquer la règle en matière de privilège. »

En ce qui concerne la question de la sécurité nationale, M. Mendes soutient que dans sa décision, le Président s'est employé à trouver un équilibre entre le droit des députés d'avoir accès à des personnes et à des documents et la protection de la sécurité nationale.

Un précédent très attendu

M. Mendes avance que l'allocution de Peter Milliken (Kingston et les Îles) a créé un précédent très attendu, et pas seulement pour la question qui nous intéresse ici. Il ajoute que l'entente entre deux partis de l'opposition et le gouvernement en vue de former un comité mixte a aidé le Canada à emboîter le pas à d'autres démocraties libérales, qui, selon M. Mendes, disposent d'un mécanisme pour traiter de telles questions touchant à la sécurité nationale.

Le Royaume-Uni, par exemple, tout comme le Congrès américain, s'est doté d'un comité mixte pour examiner les documents de nature délicate.

Dans le cas des États-Unis, le comité examine des documents du département de la Défense, comme les photos de torture à la prison Abu Ghraib, et décide lesquels seront dévoilés au public – dans ce cas, le comité a décidé de ne rien publier. Des photos semblables avaient déjà circulé dans les médias. Toutefois, ce comité a aussi publié de grandes quantités d'information, selon M. Mendes.

« Nous avons besoin d'un système plus efficace, préconise M. Mendes. Les députés sont les gardiens de la Constitution et préservent les valeurs de notre pays. »

Ma rencontre avec Moubarak

Moubarak me regarda directement dans les yeux, l'air renfrogné. D'un ton ferme, il répondit que nous, en Occident, ne comprenions pas les dangers de l'extrémisme musulman...

par Ian Waddell

Nous étions une délégation de députés canadiens parlant français en visite en Égypte, au début des années 1990. J'étais le seul anglophone et le seul néo-démocrate du groupe. Apparemment, le français était autrefois la langue seconde des Égyptiens bien nantis. En tout cas, c'était notre excuse pour effectuer une mission d'information dans ce pays.

Nous devions passer une journée tranquille à visiter le superbe musée d'égyptologie situé en plein centre du Caire. À notre arrivée, notre guide, le conservateur en chef du musée, semblait agité. Et pour cause : le président de l'Égypte, Hosni Moubarak, souhaitait semble-t-il rencontrer la délégation et nous convoquait à son palais sur le champ! J'imagine que notre guide voulait quand même nous montrer un petit quelque chose de son musée. Il a rapidement ouvert une porte arrière et nous a conduits dans un entrepôt poussiéreux rempli de vieux cercueils. Il en a ouvert un. Devant nos yeux se trouvait Ramsès II, le plus grand, le plus célèbre et le plus puissant pharaon, qui a régné de 1279 à 1213 avant notre ère.

En route pour le palais

Il nous fallait maintenant traverser toute la ville en autobus jusqu'à la banlieue d'Héliopolis pour y rencontrer l'actuel (et aujourd'hui le dernier) pharaon.

Je me souviens qu'on nous a offert du thé sucré à la menthe dans le vestibule rouge du palais avant d'être introduits dans un grand bureau. Deux hommes s'y trouvaient. Celui qui est venu vers nous et qui a accueilli le chef de notre délégation en français était à l'époque le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte, appelé à devenir plus tard le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. Mais presque immédiatement, l'autre homme, élégant, plus grand, s'est avancé la main tendue et s'est adressé à nous en anglais. Il s'est excusé du fait qu'il ne connaissait pas le français et a dit que la réunion se tiendrait donc en anglais. De toute évidence, c'était lui le patron.

À ce moment-là, le chef de notre délégation, Louis Plamondon, à l'époque con-

servateur du Québec et maintenant député du Bloc Québécois et très peu sûr de son anglais, informa le président Moubarak qu'il me cédait la présidence de la délégation. Jusqu'alors, je me cachais derrière les autres députés. Avec réticence, j'ai pris le fauteuil à côté du dirigeant égyptien et j'ai essayé de chasser la question triviale qui m'était venue à l'esprit, à savoir si un néo-démocrate avait jamais présidé une délégation du gouvernement du Canada.

Une question délicate

M. Moubarak nous a accueillis avec un grand sourire et nous a invités à lui poser des questions. Selon mon souvenir, les questions étaient assez faciles : agriculture, tourisme, etc. J'aidais les membres de notre délégation à formuler leurs questions dans un meilleur anglais.

Enfin, une fois les questions terminées, je ne pus résister. « Monsieur le Président, dis-je en bégayant, j'ai moi aussi une question. Je suis membre d'Amnistie internationale, et on me dit que l'Égypte a la réputation de faire beaucoup de prisonniers politiques, d'interdire certains groupes et de ne pas tenir d'élections vraiment libres. »

Moubarak me regarda directement dans les yeux, l'air renfrogné. D'un ton ferme, il répondit que nous, en Occident, ne comprenions pas les dangers de l'extrémisme musulman, que le terrorisme pouvait aussi frapper chez nous un jour (il ne croyait pas si bien dire, car c'était bien avant le 11 septembre) et qu'il devait prendre les mesures nécessaires pour protéger l'Égypte contre l'extrémisme.

À ce moment-là, je pensais que le président Moubarak avait aimé ma question, parce qu'elle l'avait amené à s'exprimer et lui donnait l'occasion de nous livrer un message.

Les diplomates canadiens en présence n'étaient pas du même avis.

De retour à Ottawa, j'ai appelé le chef canadien d'Amnistie internationale pour lui raconter mon entretien avec M. Moubarak. Il m'a répondu : « Tu es chanceux de ne pas être en prison. »

Ian Waddell a été député néo-démocrate de Vancouver—Kingsway de 1979 à 1993.



Hosni Moubarak juste avant sa démission forcée.

Maintenir le contact

par Rosella Chibambo, Andrea Ozretic et Kathryn Burnham



L'hon. Dr. Rey Pagtakhan.



L'hon. Joe Jordan.

L'hon. Dr Rey Pagtakhan

L'honorable Dr Rey Pagtakhan a émigré au Canada en 1968 et s'est spécialisé en maladies pulmonaires chez les enfants. Il a par la suite enseigné la pédiatrie à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba.

Il a été élu député libéral en 1988 et a occupé cette fonction jusqu'en 2004.

Quel est votre meilleur souvenir de vos fonctions de député?

Le souvenir le plus impérissable que je garde, c'est quand je me suis enfin rendu compte que tout ça était réel. J'ai fait le serment d'allégeance entouré de ma famille puis, quelques semaines plus tard, j'étais debout à la Chambre pour débattre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, où j'ai amorcé mon discours en offrant mes vœux de Fêtes à tous dans ma langue maternelle : « Maligayang Pasko at Manigong Bagong Taon ». Je ne rêvais plus, c'était la réalité.

Je garde aussi un précieux souvenir du jour où le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, m'a téléphoné pour m'informer qu'il m'avait nommé secrétaire parlementaire du premier ministre. Pour des raisons de confidentialité, je me suis senti obligé de lui demander la permission avant d'annoncer la bonne nouvelle à ma femme, ce soir-là.

En quoi le Parlement a-t-il changé depuis votre départ?

Les occupants des deux côtés de la Chambre ont changé, mais l'institution elle-même demeure aussi solide qu'elle l'a toujours été. J'ai remarqué, signe des temps, que les membres élus étaient de plus en plus représentatifs des groupes auxquels la Charte des droits et libertés accorde une attention particulière : les femmes, les personnes handicapées, les

minorités visibles et les Autochtones. Ce n'était pas comme ça quand je me suis fait élire, en 1988.

Qu'est-ce qui retient votre attention dans l'actualité ces temps-ci?

La doctrine de la responsabilité ministérielle. Deux jours après l'annonce de la nouvelle sur la colline du Parlement, dans le cadre du programme « Du Parlement au Campus » de l'ACEP, je devais donner une conférence en compagnie de la professeure Andrea Rounce à des diplômés en administration publique de l'Université du Manitoba.

Nous avons analysé les trois principes fondamentaux de la doctrine, soit la responsabilité, l'obligation de s'expliquer et l'obligation de rendre des comptes. L'actualité nous servait sur un plateau d'argent un exemple vivant à disséquer en classe. En gros, j'ai parlé de mon vécu en tant qu'ancien député et ministre, et les étudiants ont conclu que la confiance envers les titulaires de charge publique, élus ou non, était essentielle à notre régime de démocratie parlementaire.

Qu'avez-vous fait jusqu'ici?

Lorsque j'ai quitté le Parlement, en juillet 2004, je me suis joint à l'honorable Lloyd Axworthy, qui, en tant que président de l'Université de Winnipeg, m'a demandé de l'aider à fonder le nouveau « Global College » à l'université.

Le collège a pour but de faire progresser les droits de la personne et de sensibiliser les gens à cette cause. J'y ai occupé le poste de directeur fondateur jusqu'en 2006 et siégé à son conseil consultatif.

Depuis, j'ai donné des conférences un peu partout, ici et à l'étranger, par exemple sur le système parlementaire canadien et le fédéralisme sur les nobles vocations que sont la politique et la médecine et, récem-

ment, sur la responsabilité et l'obligation de rendre compte qui incombent aux ministres. Après ma carrière politique, on m'a aussi conféré un doctorat honorifique en sciences.

Comment votre expérience politique a-t-elle aidé votre carrière actuelle?

En fait, mon expérience politique m'a aidé à répondre aux besoins des gens, non pas en termes de diagnostics et de traitement de maladies, mais plutôt en me permettant de me préoccuper du sort de mes concitoyens de façon générale. C'est pourquoi j'ai souvent parlé, avec des amis autant qu'avec des étrangers, de la noblesse des deux vocations que sont la politique et la médecine.

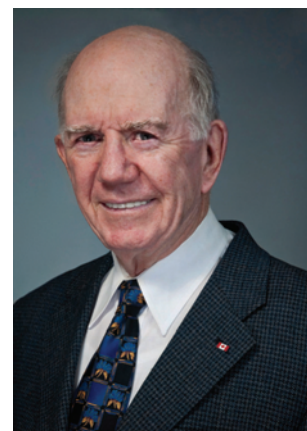
L'honorable Joe Jordan

L'honorable Joe Jordan a consacré sept ans de sa vie à la politique fédérale, en tant que représentant de la circonscription de Leeds—Grenville. Il a été secrétaire parlementaire du premier ministre Jean Chrétien, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et directeur des Affaires parlementaires auprès du président du Conseil du Trésor. Il est aujourd'hui conseiller principal au Capital Hill Group, professeur à l'École d'administration Rotman de l'Université de Toronto et a enseigné en Éthiopie ainsi qu'en Europe de l'Est.

Quel est votre meilleur souvenir de votre passage au Parlement?

J'ai eu l'immense honneur d'être secrétaire parlementaire du premier ministre Jean Chrétien pendant trois ans et demi : c'est mon meilleur souvenir et le point fort de mon passage au Parlement. Le simple fait de côtoyer M. Chrétien, de le voir fonctionner, décider et manier le caucus, c'était incroyable. Il savait prendre des décisions. Il était passé maître dans l'art de recueillir

« Dans un gouvernement majoritaire, on passe habituellement trois ans à essayer d'améliorer les choses avant de passer en mode électoral. Maintenant, ils sont toujours en mode électoral, alors je pense que cela joue pour beaucoup dans le ton et la teneur de l'actualité politique d'aujourd'hui. » – L'hon. Joe Jordan



L'hon. Warren Allmand.

lir de l'information. Son instinct politique était sûr et il ne laissait jamais la recherche de la perfection empêcher la réalisation de quelque chose de bien. Il prenait une décision et s'y tenait, une qualité aussi rare que fascinante.

En quoi le Parlement a-t-il changé depuis votre départ?

Je ne vous apprends rien si je vous dis que la partisanerie semble gagner du terrain. D'après moi, quand on est pris dans un cycle constant de gouvernements minoritaires, on n'arrive plus à descendre du train électoral, alors on essaie de grappiller des avantages politiques là où on le peut. Dans un gouvernement majoritaire, on passe habituellement trois ans à essayer d'améliorer les choses avant de passer en mode électoral. Maintenant, ils sont toujours en mode électoral, alors je pense que cela joue pour beaucoup dans le ton et la teneur de l'actualité politique d'aujourd'hui. Je pense que notre appétit insatiable de nouvelles et de tweets, de jour comme de nuit, contribue aussi à l'atmosphère actuelle.

Vous collaborez au *Hill Times*. Qu'est-ce qui vous a amené à le faire?

J'ai perdu une élection quand j'étais à la fin de la quarantaine, et le réflexe dans un tel cas, c'est de se trouver le plus d'emplois possible, parce qu'on ne sait jamais quand le prochain nous filera entre les doigts. Alors, j'essaie juste d'assurer mes arrières! J'aime bien écrire du point de vue d'un ex-député. Je suis le plus paresseux là-bas et je n'écris qu'un article aux deux mois environ, mais j'adore ça.

Qu'est-ce qui retient votre attention dans l'actualité?

J'ai été complètement estomaqué d'apprendre qu'on n'avait pas le droit de boire dans sa cabane à pêche sur la glace.

Et tout ce qui se passe en Égypte, c'est gros. On ne connaît pas encore toutes les conséquences.

L'honorable Warren Allmand

L'honorable William Warren Allmand a représenté la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce pendant 31 ans entre 1965 et 1993. Il a été solliciteur général de 1972 à 1976, ministre des Affaires indiennes et du Développement du Nord jusqu'en 1977, puis ministre de la Consommation et des Affaires commerciales jusqu'en 1979. Entre 1984 et 1993, il a été porte-parole pour l'emploi, le contrôle des armes et le désarmement, les langues officielles et l'immigration. Lorsqu'il a quitté la vie politique, en 1993, M. Allmand a été nommé président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Qu'est-ce que vous aimiez le plus dans votre rôle de député?

J'ai toujours aimé le travail en comité, que ce soit du côté du gouvernement ou de l'opposition, et en particulier dans les comités qui avaient pour mandat de chercher une solution à un problème. Les députés faisaient des merveilles lorsqu'ils devaient s'attaquer ensemble au même problème.

En quoi le Parlement a-t-il changé depuis votre départ?

Le gouvernement a commencé à changer avant que je parte, et ce changement ne constitue pas une amélioration, à mon avis. Si mon opinion divergeait de celle de mon parti sur un projet de loi, mon nom risquait de ne pas figurer sur la liste du Président. Le chef du parti exerce de plus en plus de contrôle. Je suis convaincu que c'est contraire au règlement et à l'usage parlementaires.

Qu'est-ce qui retient votre attention dans l'actualité?

Je me suis beaucoup intéressé, au cours des dernières années, à la crise au Moyen Orient, en particulier au conflit entre Israël et la Palestine. Plus récemment, les soulèvements en Égypte et en Tunisie ont retenu mon attention. Je pense que le conflit au Moyen-Orient a des répercussions dans le monde entier. Il faudra travailler d'arrache-pied pour apporter paix et justice dans cette région du globe.

Qu'avez-vous fait jusqu'ici?

Lorsque j'ai quitté le Parlement, je suis devenu président de Droits et Démocratie, de 1997 à 2002. J'ai ensuite commencé à enseigner à l'Université McGill, où j'ai donné un cours sur les droits de la personne internationaux. En 2005, on m'a convaincu de briguer un siège au conseil municipal de Montréal, parce qu'on souhaitait mettre l'accent sur les droits de la personne. Je n'avais pas imaginé qu'après 31 ans au Parlement, je serais de nouveau candidat à une élection, mais je l'ai fait et j'ai gagné. Depuis juin dernier, je suis président de l'Institut Thomas-Moore et j'enseigne de nouveau.

Comment votre expérience politique a-t-elle aidé votre carrière actuelle?

J'ai acquis beaucoup d'expérience dans le domaine des droits de la personne au sein du gouvernement et de l'opposition. J'ai vécu des expériences intenses au Parlement. J'ai appris un tas de choses que je peux maintenant léguer aux étudiants. J'ai aussi enseigné quand je faisais de la politique, et j'ai donné des conférences dans des universités, des collèges et des écoles secondaires sur la vie parlementaire ou d'autres questions d'intérêt.

Lorna Marsden ou comment mener une carrière fructueuse après la politique

La proportion hommes-femmes a complètement changé dans les universités, encore plus aux niveaux de la maîtrise et du doctorat.

par Andrea Ozretic

L'éducation a joué un rôle fondamental dans la vie de l'honorable Lorna Marsden. Après avoir abandonné la vie politique en 1992, celle-ci est revenue sur la scène universitaire, à titre de présidente de l'Université Wilfrid Laurier de 1992 à 1997 et de l'Université York de 1997 à 2007. Elle a aussi été reçue membre de l'Ordre du Canada.

Lorna a consacré près de huit ans et demi à la politique fédérale. Son expérience au Sénat, a-t-elle indiqué, l'a bien servie au moment de son passage de la politique à la présidence de l'Université Wilfrid Laurier.

Les présidents d'université ont peut-être coutume d'agir ainsi aujourd'hui, mais très peu le faisaient à l'époque. « Quand je suis entrée en fonction à l'université, j'ai vite compris pourquoi je devais faire connaissance avec le vérificateur; la vérification représentait pour moi un moyen de comprendre l'évolution de l'institution », de dire Mme Marsden.

« Dans une autre vie, je serais vérificatrice », ajoute-t-elle en riant.

« J'ai pu constater au Sénat à quel point ces personnes sont étonnantes et leur travail est important. Je ne m'en serais même jamais douté n'eût été ce privilège que j'ai eu de siéger à ce comité. »

Des institutions complexes

Même si elle a pu mettre à profit les aptitudes acquises précédemment, Mme Marsden trouve que, sous certains rapports, les universités sont des institutions parfois plus compliquées que le gouvernement.

« J'ai passé une bonne partie de ma vie dans les universités. Ce sont des institutions à la fois merveilleuses et compliquées, très différentes du gouvernement et très différentes des bureaucraties. Même s'il n'y en a pas une qui se ressemble, ce sont vraiment toutes des endroits fascinants. »



L'honorable Lorna Marsden a eu une carrière remarquable en politique et dans le domaine de l'éducation.

Sa passion pour l'éducation et toutes les années qu'elle a passées dans les universités lui ont valu d'être aux premières loges pour observer l'accroissement de la présence des femmes au niveau postsecondaire.

Marsden est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Toronto et d'un doctorat de l'Université Princeton.

Nombre accru de femmes dans les milieux universitaires

« Quand j'ai commencé à enseigner à l'Université de Toronto en 1972, les femmes étaient en minorité, même dans le département de sociologie », a fait savoir Mme Marsden.

« Depuis, la proportion hommes-femmes a complètement changé dans les universités, encore plus aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Il y a toujours eu des femmes au premier cycle, mais il s'est produit tout un bouleversement dans les cycles supérieurs et au sein du corps professoral, où la proportion de femmes s'est accrue considérablement dans tous les do-

maines. »

Mme Marsden continue de travailler aujourd'hui à l'Université York, en tant que directrice d'un programme de relations avec les anciens, les parents des étudiants et les habitants du quartier de Keele. Elle est aussi membre du conseil d'administration de la Financière Manuvie, une société qu'elle prend plaisir à voir changer et évoluer.

Lorna a été nommée présidente du comité d'experts sur les femmes dans la recherche universitaire. Ce conseil, mis sur pied par le Conseil des académies canadiennes, a pour mandat de se pencher attentivement sur le profil statistique des femmes qui poursuivent des carrières en recherche au Canada, que ce soit à l'intérieur ou en dehors des universités, par rapport à leurs homologues dans d'autres pays.

Deux livres en préparation

Rattachant l'éducation à la politique, Lorna semble revenir à son point de départ. Elle planche actuellement sur deux livres portant sur les droits des femmes. L'un retrace l'histoire du Conseil ontarien du statut de la femme, une organisation féminine dont elle fait partie depuis 1971, l'autre s'interroge sur les raisons pour lesquelles les droits des femmes, plus particulièrement les droits à la citoyenneté, ont été écartés en 1867, et traite aussi des mesures prises par les institutions sociales s'intéressant aux droits des femmes pour faire changer les choses.

Tout au long de sa vie, Mme Marsden s'est passionnée pour le rôle des femmes dans la société, et c'est sa participation au mouvement féministe qui l'a amenée à la politique.

« Dès le début des années 70, il est devenu évident pour bon nombre d'entre nous que tout changement aux règles et ainsi de suite passait par les politiciens, et qu'il fallait donc apprendre à les connaître et travailler avec eux. »

De l'autre côté du microphone

Il est loin d'être facile de passer du journalisme à la politique, et d'aucuns croient que les journalistes ont une attitude trop négative pour bâtir des relations solides.

par Ada Wasiak



Photo de Mike Schinkel

« Nous savons tous que les journalistes font de piètres politiciens, aurait confié le premier ministre Stephen Harper à l'un de ses nouveaux députés en 2006. Les politiciens savent qu'ils doivent s'en tenir au message à véhiculer, c'est ce qui fait leur succès, alors que les journalistes pensent qu'ils doivent toujours dire la vérité. »

Voilà qui est intéressant, puisque Michael Ignatieff a été journaliste sportif et journaliste à la BBC avant de se lancer en politique. D'autres personnalités bien connues, comme Ronald Reagan et Jeanne Sauvé, ont amorcé leur carrière en journalisme.

En fait, politiciens et journalistes ont bien des compétences et des traits en commun, par exemple de bonnes aptitudes à communiquer, des intérêts diversifiés, de vastes connaissances, des capacités de rédaction, la connaissance des éléments d'une bonne histoire, l'aptitude à prévoir les questions des médias, la conscience de l'importance de bien connaître tous les faits et la capacité de bien communiquer dans différents types de médias.

L'histoire démontre que les journalistes font des politiciens de grand talent. Geoff Scott, journaliste à la télévision, a sauté dans l'arène politique en 1978.

« Je suis le seul, dans l'histoire récente, à être passé, en l'espace de quelques semaines, de la Tribune de la presse, au troisième étage de l'édifice du Centre, au parquet de la Chambre des communes, un étage plus bas. » De son propre aveu, M.

Scott a dû tenir compte d'une foule de facteurs avant de faire le saut.

« C'était évidemment risqué. De quitter la profession stable et parfois lucrative de journaliste pour se joindre au cercle restreint, fragile et excentrique de politiciens animés par l'esprit de parti représentait tout un changement de style de vie », selon Geoff.

De nos jours, les chassés-croisés entre le monde du journalisme et celui de la politique se font de plus en plus nombreux.

Sauf qu'ils pourraient facilement donner lieu à des conflits d'intérêts ou, à tout le moins, laisser cette impression au sein de la population dans la majorité des cas.

Quand on fait de la politique, on noue des amitiés avec d'autres politiciens. Celles-ci peuvent s'avérer une formidable source d'information et de tuyaux, mais elles peuvent aussi soulever des questions sur les articles écrits et les décisions prises par le journaliste qui en bénéficie.

Il importe cependant que les journalistes comprennent les rouages de la politique. « À vrai dire, la majorité des journalistes n'ont pas la moindre idée du fonctionnement de la politique, de ce qui préoccupe les politiciens, de la façon dont ils prennent leurs décisions et de leur vision des choses », affirment Jaime Watt et Dan Robertson dans l'article intitulé *Getting behind political spin*, sur ProjetJ.ca.

Le journaliste qui se retrouve à l'intérieur de la machine acquiert une connaissance intime de celle-ci, mais il risque de s'aliéner son ancien employeur et ses

anciens collègues.

Jeffrey Simpson a fait un stage au Parlement avant de devenir chroniqueur au *Globe and Mail*. Après la publication de sa première chronique, il s'est fait sévèrement rabrouer : « Les anciens stagiaires sont censés se la boucler. »

Cette perméabilité accrue entre le milieu journalistique et celui de la politique peut rendre notre société plus transparente et favoriser une meilleure compréhension mutuelle. Elle assure aussi des communications plus éclairées, fondées sur l'expérience et l'observation directe. Il est bon que les politiciens sachent comment travaillent les journalistes et que ces derniers puissent mettre à profit dans leur travail leur connaissance des questions importantes aux yeux des politiciens.

Il est loin d'être facile de passer du journalisme à la politique, et d'aucuns croient que les journalistes ont une attitude trop négative pour bâtir des relations solides. S'ils ne font pas attention, affirme Deborah Potter, « leur crédibilité déjà fragile risque d'en prendre un coup ».

Le professionnel des relations publiques Nathan Carr sert cette mise en garde : « Quel que soit l'emploi que l'on occupe, il faut toujours conserver son sens de l'éthique et s'assurer de bien connaître et exposer les faits. »

La capacité de passer avec succès d'un emploi à un autre tout en conservant la confiance de la population tient en grande partie à l'intégrité de la personne et à sa capacité de la conserver dans les deux rôles.

Ce que Jeffrey Simpson a appris de son stage parlementaire



« Je croyais qu'en travaillant sur la Colline, je pourrais bien observer le gouvernement, ou une partie du gouvernement sur laquelle j'espérais écrire par la suite »

par Kathryn Burnham

Quand vous feuillotez votre journal en prenant votre premier café de la journée à la cuisine ou dans votre fauteuil préféré du salon, les articles sur les soins de santé au Canada, la réglementation de l'Internet et la création d'emplois vous restent en mémoire comme l'encre sur les doigts.

Habituellement, dans les articles sur la Colline, il est question de politique – des échanges entre les partis. Pourtant, si on fait abstraction de ces chamailleries et des rumeurs, les députés fédéraux écrivent à leurs commettants, font des recherches sur les sujets à soulever à la Période des questions, siègent à des comités et s'acquittent de leurs tâches quotidiennes.

Ces moments moins spectaculaires ne font pas les manchettes, mais il est un certain chroniqueur parlementaire qui n'en perd pas une seconde.

Jeffrey Simpson sur la Colline

Il y a près de 30 ans que le chroniqueur Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, a été initié à la vie sur la Colline. Il était alors stagiaire parlementaire. Aujourd'hui, ses chroniques portent sur l'action du gouvernement et sur l'effet de ses politiques sur les Canadiens, mais à une certaine époque, il aidait à rédiger des lettres aux commettants et à faire des recherches pour étayer les questions à poser à la Période des questions. Il a même travaillé à une campagne électorale.

Chaque année depuis déjà 40 ans, le Programme de stages parlementaires fait vivre à dix stagiaires une expérience de dix mois sur la Colline qui les oblige à s'intégrer complètement au processus politique. Les stagiaires travaillent pendant un certain temps pour un député ministériel, puis

pour un député de l'opposition pendant leur stage, ce qui leur permet d'observer le processus politique des deux côtés de la Chambre à la fois.

On leur demande d'agir comme s'ils faisaient partie du personnel régulier des députés avec lesquels ils travaillent. Et le gouvernement s'est très vite fait poser, dans les deux chambres du Parlement, des questions rédigées par Simpson.

Chez les créditistes

À cette époque, Simpson travaillait avec André-Gilles Fortin (député de Lotbinière, Québec), du Parti Crédit social, un parti contestataire et engagé de droite qui se souciait avant tout des subventions aux producteurs laitiers, du chômage et des dossiers concernant la langue française.

Travailler pour un député d'un petit parti revenait à travailler pour l'ensemble du parti, dit Simpson, dont la première tâche consistait à rédiger des questions qui seraient posées au gouvernement à la Période des questions, au cours de la séance de la matinée.

« Je me souviens que le premier jour, je suis arrivé avec quelque chose comme huit questions en me disant que les députés en choisiraient une ou deux », raconte-t-il. « Mais ils étaient si surpris que quelqu'un leur ait préparé autant de questions qu'ils les ont partagées entre eux et les ont toutes posées en deux ou trois jours. »

Le stage lui a fait voir les choses de l'intérieur.

Le stage lui a fait voir les choses de l'intérieur et lui a inculqué un discernement qui ne l'a plus quitté par la suite, dans sa carrière de journaliste. « J'ai appris tôt comment les partis se préparent

en vue de la Période des questions et le cirque qu'ils en font », dit Simpson. « J'ai alors mieux compris toute la préparation qu'exige un bon numéro. »

Il a vécu une toute autre expérience quand il a travaillé avec le Parti libéral pour le député Barney Danson (York-Nord, Ontario). Quand les libéraux étaient au pouvoir avec Pierre Trudeau à leur tête et plus de 100 sièges, Simpson n'avait pas à travailler pour tout le parti; il consacrait donc plutôt son temps au bureau de Barney, où il aidait à rédiger la correspondance du député avec ses commettants et à constituer des dossiers pour le portefeuille de l'Immigration.

En dehors du train-train quotidien – Période des questions, comités parlementaires et travail pour le Cabinet – assurer sa réélection fait partie intégrante du travail du député.

Le travail électoral

Simpson a personnellement fait l'expérience des longues heures et du travail d'équipe nécessaires pour se faire élire. Ed Broadbent du Nouveau parti démocratique est le tout premier député pour lequel il ait travaillé. Des élections générales ayant été appelées pour l'automne quelques semaines à peine après l'arrivée de Simpson sur la Colline, celui-ci s'est retrouvé en pleine campagne électorale.

Il a alors appris à faire abstraction des rivalités locales et vu à quel point il peut être difficile de surmonter les divisions entre ethnies pendant une campagne électorale, et il a pris la mesure de l'abnégation et du dévouement incroyables qu'il fallait pour faire campagne consistant surtout à aller rencontrer les électeurs de porte en porte et à participer à des

« Les ayant vus de près, je n'ai jamais pu me convaincre que les politiciens font de la politique pour s'en mettre plein les poches », dit Simpson. « Pour la plupart, ceux que j'ai vus travaillaient fort et gagnaient honnêtement leur salaire. Et en général, c'est encore vrai aujourd'hui. »

débats d'intérêt local.

Simpson dit qu'il n'avait pas d'allégeance politique vraiment définie quand il a débarqué sur la Colline. Il savait qu'il serait journaliste un jour et il n'était là que pour étudier la politique de l'intérieur.

« Je croyais qu'en travaillant sur la Colline, je pourrais bien observer le gouvernement, ou une partie du gouvernement sur laquelle j'espérais écrire par la suite », dit-il. « J'étais là pour apprendre, pas pour devenir prophète. »

Simpson dit que cela lui a permis de rencontrer beaucoup de gens surprenants et de vivre le drame d'un gouvernement minoritaire.

Les députés sont des personnes comme les autres

« Les ayant vus de près, je n'ai jamais pu me convaincre que les politiciens font de la politique pour s'en mettre plein les poches », dit Simpson. « Pour la plupart, ceux que j'ai vus travaillaient fort et gagnaient honnêtement leur salaire. Et en général, c'est encore vrai aujourd'hui. »

Le premier article que Simpson ait écrit pour le *Globe and Mail* est un article d'opinion sur le discours du Trône

de 1972. C'était un commentaire coloré et légèrement sarcastique sur le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône dans lequel il voyait une « pièce grandiloquente et ampoulée qui monopolise une semaine du temps de la Chambre et au cours de laquelle les députés chantent les charmes et les exploits de leur circonscription, remercient leurs électeurs et louangent leurs chefs ».

L'article a enchanté le journal, mais pas ses patrons de la Colline. « Les stagiaires sont censés la boucler », dit Simpson, et il le pense. Mais, ajoute-t-il, l'article a dû montrer au *Globe and Mail* que je savais « aligner les mots », car il lui a valu un emploi d'été au journal.

Depuis, ses lecteurs, y compris les politiciens, se délectent de ses articles sur la Colline et de ses commentaires sur les politiques qu'on y concocte et le cirque qui les entoure. L'expérience acquise en tant que stagiaire parlementaire lui donne une perspective d'initié dont beaucoup de journalistes ne peuvent se vanter et qui fait le caractère unique de ses chroniques.

Une plus grande influence qu'il ne le croyait

On croit que les journalistes et les chroniqueurs qui écrivent dans les journaux exercent une influence sur le public, mais certains peuvent aussi peser fort lourd sur l'action et l'orientation du gouvernement.

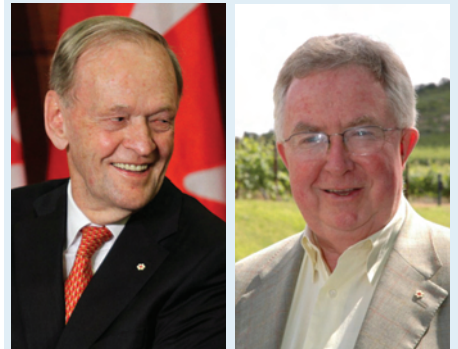
Jeffrey Simpson a été pendant de nombreuses années le gourou médias du premier ministre Brian Mulroney, qui respectait sincèrement ses opinions. Le PM, dont il est bien connu qu'il faisait confiance aux journalistes, savait aussi envoûter son caucus comme pas un. Il assaisonnait ses interventions d'anecdotes et d'histoires. Il citait fréquemment Jeffrey à ses collègues pour étayer ses arguments au sujet de la politique ou de l'orientation du gouvernement. Si Simpson lui trouvait des mérites, c'est qu'elle devait être bonne.

Quand j'ai présidé la réunion sur la politique nationale, j'ai décidé que le moment était venu de mettre le PM au courant de ce que je préparais. Il m'a écouté attentivement et m'a dit ce qu'il en pensait, mais je voyais bien qu'il avait l'esprit ailleurs. Finalement, il s'est levé d'un bond et m'a emmené vers une desserte pleine de journaux.

Visiblement impressionné, le premier ministre a donné la place d'honneur à la chronique écrite ce jour-là par Jeffrey Simpson. – La rédactrice en chef

Une soirée avec MacDonald et Laurier

par Ada Wasiak



Jean Chrétien à la gauche et Joe Clark à la droite. Rien de nouveau.

John A. Macdonald, sir Wilfrid Laurier, Joe Clark et Jean Chrétien étaient tous présents en personne à la soirée donnée par l'Institut Macdonald-Laurier pour souligner le Jour du drapeau national du Canada au Fairmont Château Laurier le 15 février.

Brèves apparitions, costumes, discours et rires ont été à l'ordre du jour de la soirée. Des acteurs en costume d'époque ont incarné Macdonald et Laurier, et MM. Clark et Chrétien ont parlé de la personne qui, à leur avis, a été le plus grand premier ministre du Canada.

« Répondez à la question que vous auriez aimé qu'on vous pose », voilà le conseil que Joe Clark a reçu pendant qu'il était premier ministre. Pour son discours de la soirée, il a suivi ce conseil. Au lieu de parler du plus grand premier ministre du Canada, il a plaidé en faveur du premier ministre qui, selon lui, a eu la plus grande influence, Diefenbaker.

Il a aussi fait des blagues, au grand plaisir de la foule.

« La seule chose que Jean Chrétien et moi avons en commun est le fait que nous ne connaissons rien, ni l'un ni l'autre, aux affaires internationales », a déclaré Joe Clark. La salle s'est esclaffée. « Je suis toujours content de laisser Jean parler pour lui-même. »

L'ACEP était représentée par Jack Silverstone, Bill Casey, Marilyn Trenholme Counsell, Francis LeBlanc et Jesse Flis.

Le Canadian Women's Press Club

par Andrea Ozretic

Les membres du Club ont été des pionnières non seulement dans le monde du journalisme, mais aussi pour les Canadiennes en général.



En 1904, 13 journalistes canadiennes qui revenaient en train de l'exposition universelle de St. Louis ont fondé le Canadian Women's Press Club. Elles ont fait preuve de solidarité à une époque où les femmes pouvaient difficilement s'instruire et exercer un emploi et, à plus forte raison, travailler comme journalistes.

Ce groupe de journalistes a pu, par la suite, voyager en première classe grâce aux efforts de Margaret Graham, qui avait alors 15 ans d'expérience dans la rédaction d'articles pour des journaux canadiens et américains.

Douze, puis seize

Mlle Graham a convaincu George Ham, directeur de la publicité du Canadien Pacifique, de délivrer aux femmes des laissez-passer de presse pour qu'elles puissent participer à des excursions promotionnelles. Pour obtenir les laissez-passer, elle devait lui présenter 12 femmes journalistes disposées à y aller. Mlle Graham lui en trouva rapidement 16, qui avaient toutes réussi à se faire affecter à la couverture de l'exposition universelle.

Le Club s'employait à sensibiliser les femmes journalistes et auteurs. Il facilitait les relations de travail et le réseautage et cherchait à conforter chacune dans le sentiment qu'elle avait sa place en journalisme. Il s'efforçait aussi de nommer des femmes de différentes régions à son conseil de direction.

L'organisme a certes connu son lot de

difficultés : l'engagement à l'égard des assemblées annuelles était quelquefois vacillant et, à d'autres moments, des rivalités ont divisé des membres du groupe. Mais le Club a toujours été uni sur un point : l'attachement à la profession et la soif de reconnaissance.

Une première pour les femmes

De nombreuses réalisations du Club étaient sans précédent pour les journalistes canadiennes. En 1955, des membres du Club firent une tournée en Europe qui eut pour point culminant une visite en URSS, tout un exploit à l'époque. L'information et les écrits qu'elles recueillirent pendant le voyage ne se rendirent pas tous au Canada, mais elles rapportèrent des films qui permirent à l'Amérique du Nord de découvrir une partie du monde dissimulée aux regards depuis 20 ans.

À l'occasion du centenaire du Canada, le Club parraina 33 journalistes de l'étranger pour couvrir l'événement.

Les membres du Club ont été des pionnières non seulement dans le monde du journalisme, mais aussi pour les Canadiennes en général.

Une d'elles, Nellie McClung, était un chef de file dans la lutte pour les droits des femmes au Canada. Elle a joué un rôle important dans l'affaire « personne », qui a permis aux femmes d'être considérées comme des personnes au pays en 1929.

Le journalisme a beaucoup changé depuis. Les hommes et les femmes occupent une place égale dans le métier. Beau-

coup de femmes dirigent maintenant des salles de presse au Canada, et les hommes ont encouragé leur progression.

Le soutien des hommes

« Je dirais que les gens qui m'ont fait progresser dans ma carrière étaient tous des gestionnaires masculins aux idées larges, qui en général avaient eux-mêmes une fille et voulaient que les femmes puissent se mettre sur les rangs à chances égales, qui souhaitaient attirer plus de femmes parmi leur clientèle et qui, peut-être aussi, voulaient être vus comme des agents de changement », a indiqué Marilyn Mercer, ancienne productrice et directrice à la radio et à la télévision de Radio-Canada.

Souvent, les femmes avaient quand même du mal à se faire engager, car certains hommes craignaient de les voir partir en congé de maternité, et les avantages sociaux étaient en conséquence. Quand Mme Mercer a eu un enfant en 1987, le congé de maternité était de quatre mois. De nos jours, les femmes ont droit à une année complète avec salaire et n'ont pas à craindre de perdre leur emploi.

La présence grandissante des femmes dans le monde du journalisme témoigne des progrès accomplis. Il suffit de penser aux difficultés qu'ont connues les premières femmes journalistes pour obtenir un simple laissez-passer de presse. Leurs efforts il y a plus d'un siècle ont ouvert la voie à toutes les femmes qui, par la suite, ont voulu faire carrière dans ce domaine.



Dorothy Dobbie.

La démocratie peut-elle prospérer au Moyen-Orient?

Il existe des pays islamiques qui sont démocratiques, comme la Malaisie, la Turquie et l'Indonésie. Le déficit démocratique n'est pas qu'une question de religion.

Les événements actuels dans le monde arabe sont captivants, mais font aussi un peu peur. On a du mal à croire que des gens ordinaires se soulèvent massivement pour protester contre leur régime gouvernemental sans agents provocateurs qui tirent les ficelles à l'arrière-plan; et pourtant, ça semble bien être le cas.

Nous traversons une période incertaine, d'autant plus que la révolution (du moins en Égypte) paraît spontanée. Sans leadership coordonné, les événements ouvrent la porte à l'arrivée d'opportunistes motivés par leurs intérêts personnels. Les révolutions génèrent souvent des régimes encore plus répressifs que les précédents.

Le désir de changement est palpable dans tout le monde arabe et peut-être se fait-il attendre depuis trop longtemps. On est tout de même en droit de se demander pourquoi la démocratie a mis autant de temps à apparaître dans cette région.

Dépendance au pétrole ou à l'aide étrangère

Selon une théorie intéressante, les économies des pays arabes sont tributaires soit des revenus du pétrole, soit de l'aide étrangère. Dans le cas des pays riches en pétrole, une hypothèse veut que l'absence de régime d'imposition sur le revenu due aux abondantes recettes engrangées par l'État rompe le lien naturel entre l'État et la population. D'après cette école de pensée, la situation est la même dans les pays, comme l'Égypte, qui en sont venus à dépendre de l'aide étrangère à cause de leur emplacement stratégique.

« En fin de compte, l'argent découlant du pétrole et de la position stratégique explique pourquoi une grande partie du monde arabe ne s'est pas développée comme l'Occident. Autrement dit, les pays arabes ont pu dépendre d'un revenu facile sans véritable expansion économique,

sans la croissance du secteur privé, sans l'émergence d'une bourgeoisie industrielle et d'une classe moyenne et, surtout, sans imposition et représentation », a écrit Omer Taspinar en janvier dans le journal turc *Today's Zaman*.

Il a signalé, et d'autres aussi, qu'il existe des pays islamiques démocratiques, comme la Malaisie, la Turquie et l'Indonésie et que, par conséquent, le déficit démocratique du monde arabe n'est pas qu'une question de religion. D'autres encore disent que la religion joue un rôle important parce que la notion de démocratie est totalement étrangère au principe de la choura, la loi tribale profondément enracinée dans la conviction que les règles de Dieu sont incontestables et doivent être interprétées par l'autorité religieuse suprême de la collectivité.

Séparation de l'Église et de l'État

Les cultures occidentales ont réglé il y a longtemps l'opposition des lois religieuses et des lois laïques en séparant l'Église et l'État, mais elles gardent des vestiges de ce conflit lorsque des questions se posent sur la loi à respecter : celle de Dieu ou celle de l'homme. Cet enjeu a été débattu par le Parti réformiste, imprégné de convictions religieuses, et plus tard, l'Alliance canadienne. Aucun des chefs ne pouvait comprendre le souci des Canadiens pour la fidélité de son parti aux lois de Dieu plutôt qu'aux lois de l'homme.

Qui interprète la loi?

La question consiste évidemment à savoir qui interprète la loi. En démocratie, nous avons un ensemble bien défini de principes qui transcendent les relations personnelles que nous pouvons entretenir avec un ordre spirituel. Lorsqu'un conflit surgit, la loi de l'homme prévaut, et nous n'avons pas à compter sur un intermédiaire partial. Nous nous fions plutôt à des règles soigneusement élaborées qui portent sur les transactions de personne à personne et qui évacuent les croyances spirituelles du débat.

En dernière analyse, la notion de chrétienté et de gouvernance n'est pas vraiment

différente de la notion de choura. Quand vient le temps d'appliquer la loi, les mêmes conflits éclatent entre les fidèles.

Al Sulami a écrit ceci en 2005 pour *Open Democracy*, organisme établi à Londres qui s'intéresse à la gouvernance : « Toute réconciliation entre la choura et la démocratie repose sur la notion de souveraineté; alors qu'en démocratie les gens sont la source véritable des lois et du pouvoir, les musulmans considèrent que la souveraineté est celle de Dieu (et la *charia* en est l'expression). » Selon lui, il n'y a pas de conflit entre l'islam et la démocratie; cependant, pour que la démocratie prospère dans le monde arabe, il faut de nouvelles structures pouvant traiter ces questions, et l'établissement de pareilles structures prendra du temps.

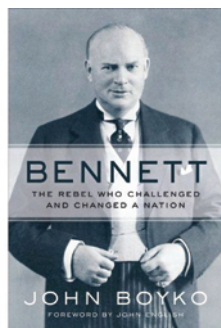
L'autonomie, et rien d'autre

Ces structures doivent toutefois être édifiées par les personnes qui en bénéficieront, et non leur être imposées d'après une conception occidentale du monde. Les démocraties émergentes pourront certes emprunter des éléments à tel ou tel ordre établi, mais le modèle final doit être instauré par chacune d'elles.

La tâche ne sera pas facile, et la transition ne se fera pas sans heurts. La démocratie est un processus compliqué, qui comportera inévitablement des périodes de déséquilibre, avec des gagnants et des perdants. Les pays arabes riches en pétrole qui ont été gouvernés sous la férule de dictateurs risquent de trouver que le désordre apparent de la démocratie est difficile à accepter. La Russie en est un parfait exemple : une partie de la population rêve du « bon vieux temps » où, sous le régime communiste, elle n'avait pas à faire de choix pour elle-même.

Malgré tout, nous pouvons seulement espérer que l'ardeur et le nouvel enthousiasme des peuples l'emporteront, non seulement pour leur propre bien, mais aussi pour l'avènement de la paix et d'un ordre mondial bénéfique à tous.

Dorothy Dobbie a été députée progressiste-conservatrice de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993.



R. B. Bennett, un conservateur rouge?

L'auteur John Boyko présente sa thèse selon laquelle Bennett était un conservateur rouge « qui croyait dans le pouvoir constructif de l'intervention étatique pour aider les gens dans le besoin, avec pour contrepoids un conservatisme financier qui respecte la vitalité du libre marché et la responsabilité individuelle ».

Bennett: The Rebel Who Challenged and Changed a Nation, par John Boyko, Key Porter Books, Toronto, 2010, 501 p. Critique de David Daubney.

John Boyko a écrit une biographie instructive et accessible d'un premier ministre peu connu, Richard Bedford Bennett. En fait, il s'agit de la première biographie complète de cet homme qui a été premier ministre libéral-conservateur de 1930 à 1935, pendant les pires années de la Grande Crise.

R.B. Bennett naît au Nouveau-Brunswick en 1870 et obtient un diplôme en droit de l'Université Dalhousie en 1893. Il est enseignant et directeur d'école, puis ouvre un cabinet à Chatham et est élu au conseil municipal. En 1896, le sénateur James Lougheed, grand-père de l'ancien premier ministre de l'Alberta Peter Lougheed, l'invite à se joindre à son cabinet d'avocats de Calgary. Il connaît beaucoup de succès dans l'exercice de sa profession, ainsi que dans plusieurs entreprises et projets d'investissement foncier.

En 1896, il est élu député de ce qui est alors les Territoires du Nord-Ouest pour représenter sa ville d'adoption. Une fois l'Alberta devenue province, il est élu à l'Assemblée législative provinciale et, en 1911, à la Chambre des communes comme député de Calgary-Ouest. Tout en poursuivant ses nombreuses activités commerciales et professionnelles et ses œuvres de bienfaisance, Bennett s'impose comme membre influent et énergique du gouvernement de sir Robert Borden. Pendant la Première Guerre mondiale, il préside la Commission du service national, qui a pour mandat d'encourager le recrutement de soldats tout en gardant une masse critique de travailleurs qualifiés dans les usines et les fermes du pays.

Après la guerre, il est ministre de la Justice dans le gouvernement d'Arthur Meighen jusqu'à ce que celui-ci soit ren-

versé en 1921. Il perd alors son siège de Calgary par quelques voix, mais le récupère au cours des élections de 1925 en bénéficiant d'une majorité écrasante tandis qu'au niveau national les conservateurs de Meighen l'emportent sur les libéraux en faisant élire 116 députés (contre 101).

Malgré ces résultats, le premier ministre Mackenzie King refuse de quitter son poste et demande au gouverneur général Byng de déclencher de nouvelles élections. Celui-ci refuse et demande à Meighen de former le gouvernement, ce qu'il accepte de faire contre l'avis de Bennett. Le nouveau gouvernement, où Bennett exerce la fonction de ministre de la Justice par intérim, est renversé à la Chambre et dans les élections générales suivantes de 1926.

Bennett conserve son siège; l'année suivante, au terme d'un congrès au leadership, il est élu chef du Parti libéral-conservateur du Canada. Ses discours et ses actes avant, pendant et après ce congrès décisif – le premier dans la longue histoire du parti – permettent à l'auteur John Boyko de démontrer que Bennett était un conservateur rouge « qui croyait dans le pouvoir constructif de l'intervention étatique pour aider les gens dans le besoin, avec pour contrepoids un conservatisme financier qui respecte la vitalité du libre marché et la responsabilité individuelle ». Une fois devenu chef, Bennett conduit son parti vers cette vision du conservatisme rouge.

En tant que premier ministre, il applique des principes témoignant de sa générosité personnelle. Chaque année de sa vie d'adulte, il donne 10 % de son revenu à des œuvres de bienfaisance et fait notamment des dons anonymes à des milliers de victimes de la Grande Crise. Selon l'auteur, Bennett « avait le cœur tendre pour les églises, les écoles, les bibliothèques et les groupes méritants des petites villes ».

Il travaille sans relâche pour offrir des secours publics aux Canadiens qui en ar-

rachent et pour encourager l'intensification du commerce avec les États-Unis et les pays membres du Commonwealth aux fins de la création d'emplois. Les programmes de travaux publics ont créé de l'emploi pour plus de 100 000 Canadiens.

Le bilan gouvernemental montre bien que Bennett a réussi à installer le parti conservateur des années 1930 à gauche des libéraux de King, à preuve ses mesures telles que la création de la Banque du Canada, de la Commission canadienne du blé, du Conseil économique du Canada et du prédécesseur de Radio-Canada; l'assurance-chômage; le salaire minimum, la journée de huit heures et la semaine de six jours; des lois pour aider les agriculteurs, comme la Loi sur l'organisation du marché des produits naturels et la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers; la Loi fédérale du logement; la protection des investisseurs; l'abolition de pratiques déloyales en matière de travail et d'établissement des prix.

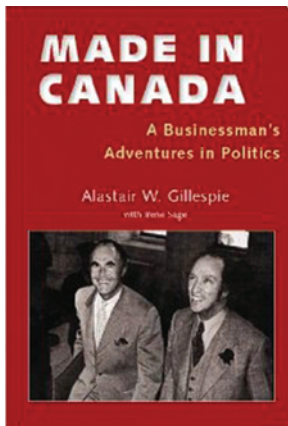
Ces améliorations progressistes ont beau résister à l'épreuve du temps, elles ne peuvent supporter l'impact cumulatif de cinq années de graves préjudices économiques et humains.

Quelqu'un doit porter le blâme de la situation, et cette personne est Richard Bedford Bennett.

Son parti n'ayant récolté que 37 sièges, il quitte son poste de chef en 1937 et s'installe en Angleterre, où il est nommé à la Chambre des lords en 1941 en récompense de son apport indéfectible à l'effort de guerre canadien et britannique.

R.B. Bennett, vicomte Bennett de Mickleham, Calgary et Hopewell, décède en 1947. Il est le seul premier ministre canadien à ne pas être enterré au Canada.

David Daubney a été député progressiste-conservateur d'Ottawa-Ouest de 1984 à 1988.



Concilier affaires et politique

Le livre d'Alastair Gillespie nous permet de découvrir un chef d'entreprise qui ne croit pas que les responsabilités des chefs d'industrie se résument aux profits et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires.

Made in Canada – A Businessman's Adventures in Politics, par Alastair W. Gillespie en collaboration avec Irene Sage, D.Ph., Robin Brass Studio, 2009 (247 pages). Critique de Jack Silverstone.

Tout en étant originaire de l'Ouest, Alastair Gillespie, né et élevé à Victoria, a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1968, dans la circonscription d'Etoibicoke, dans la région de Toronto. Il a piloté les portefeuilles du ministère d'État pour les Sciences et la Technologie, de l'Industrie et du Commerce, et enfin de l'Énergie jusqu'à l'élection générale de 1979.

Tout au long de sa vie politique, Alastair Gillespie a défendu le point de vue du milieu des affaires à la table du Cabinet et dans les divers ministères qu'il a dirigés.

Le thème revient constamment dans le livre. Fier de sa carrière dans le monde des affaires avant d'entrer en politique, il donne l'impression de faire partie en quelque sorte d'une minorité parmi les avocats, intellectuels et divers spécialistes d'orientation politique qu'il côtoie au sein du caucus, du cabinet et de la bureaucratie.

Il déclare d'ailleurs que « si nous comparons un plus grand nombre d'entrepreneurs au gouvernement et moins de théoriciens et d'idéologues du libre marché, le milieu des affaires canadien s'en trouverait beaucoup mieux aujourd'hui. »

On peut affirmer sans crainte de se tromper que son attitude à l'égard du milieu des affaires n'est pas celle qui a normalement cours chez d'autres ayant les mêmes antécédents professionnels. Fervent croyant d'une intervention calculée du gouvernement dans l'économie, il est un ardent défenseur de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Il déplore le manque de financement des multinationales canadiennes, l'insuffisance de la recherche industrielle nationale et l'économie fondée sur les succursales qui caractérise

beaucoup trop d'entreprises canadiennes. Son livre nous permet de découvrir un chef d'entreprise qui ne croit pas que les responsabilités des chefs d'industrie se résument aux profits et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires.

Dans l'introduction très intéressante du livre, il affirme que « l'économie canadienne, malgré ses fondements solides, est chancelante à cause de la cupidité des petites brutes de Wall Street, qui ne trouvent pas leur contrepoids à Washington ou ailleurs. »

Nationaliste économique de la trempe de Walter Gordon, il approuve celui-ci en le citant dans la même introduction : « Dans les années soixante, en tant que ministre des Finances, il a favorisé les politiques nationalistes qui ont empêché les puissantes banques américaines d'avaloir nos plus petites institutions financières. Dieu merci, sinon nous subirions le même sort que les géants de Wall Street qui se sont complètement effondrés. »

Et qu'en est-il de l'homme lui-même? Qu'est-ce qui l'a amené à rejeter les valeurs impérialistes britanniques de sa jeunesse et à défendre le nationalisme économique

et libéral de Trudeau?

C'était peut-être son sens de la justice ou son expérience d'officier de la Marine canadienne durant la Deuxième Guerre mondiale. C'est probablement une combinaison de nombreux facteurs, comme pour tant d'autres au Canada. Au sujet des années de la guerre, j'aurais aimé qu'il en parle davantage. Sa modestie et son approche terre-à-terre aux risques associés aux tâches d'escorte de convoi, à l'entraînement aéronaval et à la douloureuse perte en service de son frère, un lieutenant d'aviation, sont fascinantes. Son expérience devrait inciter tous ceux de cette extraordinaire génération à rédiger leur propre histoire de la guerre.

Le livre d'Alastair Gillespie est non seulement facile d'accès, mais foisonne de renseignements sur la vie politique et personnelle de l'homme. Il a écrit une autobiographie d'une vie consacrée au service de l'État et des Forces armées canadiennes, au milieu des affaires et en politique. Il augmente notre bassin de connaissances sur l'histoire de notre pays. D'autres personnalités publiques devraient en faire autant.

ATTENTION AUTEURS

Si vous voulez que votre livre fasse l'objet d'une critique, veuillez en envoyer un exemplaire à Céline Fraser, Association canadienne des ex-parlementaires, C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6; et un autre à Dorothy Dobbie, Pegasus Publications Inc., 130A Cree Crescent, Winnipeg (Manitoba) R3J 3W1.

Réception pour la reprise parlementaire

Pour souligner la reprise des travaux parlementaires, l'ACEP a donné une réception le 1er février, dans la salle du Comité des banques et du commerce. Le lauréat du Prix pour l'ensemble des réalisations a été annoncé à la réception. Le prix sera remis à l'honorable Ed Lumley le 25 mai à l'occasion d'un banquet qui se tiendra au Palais des congrès du Toronto métropolitain.

Hommages à ceux qui nous ont quittés



L'hon. Keith Davey

L'hon. Keith Davey

L'honorable Keith Davey était surnommé le Rainmaker à cause de son instinct politique. Mais, comme l'a écrit Andrew Cohen dans *The Ottawa Citizen*, il était aussi un rayon de soleil.

« Les gens disaient de lui qu'il était un heureux guerrier, selon l'honorable David Collenette. C'est Keith qui a été le premier à lui demander de se porter candidat aux élections et à lui dire qu'il ferait un bon ministre. Nous sommes nombreux à lui devoir notre carrière politique », a-t-il ajouté.

L'organisateur libéral est décédé à l'âge de 84 ans, le 17 janvier, des suites d'une longue maladie.

Il a acquis son surnom après avoir dirigé les campagnes électorales nationales des premiers ministres Lester Pearson et Pierre Trudeau. On lui attribue le retour des libéraux au pouvoir en 1963, sous Pearson, qui l'a par la suite nommé au Sénat.

Keith était un pionnier des techniques de sondage modernes de la scène politique canadienne, d'après David Collenette. Mais c'est sa capacité d'écouter et d'aller chercher le meilleur chez les autres qui ont fait qu'il était bon à ce qu'il faisait.

Keith a siégé au Sénat de 1966 à 1996. À l'époque, il a présidé le comité sur les grands médias et fait partie de nombreux autres comités.

Keith travaillait dans le domaine des ventes pour une station de radio avant d'entrer en politique en 1960. Il a également servi brièvement comme commissaire de la Ligue de football canadienne.

« Sa moto, selon David, était de ne jamais tenir rancune et de toujours rendre service. »

Keith laisse dans le deuil sa femme Dorothy, trois enfants et deux petits-enfants.



Dr. Bruce Halliday

Dr Bruce Halliday

Le Dr Bruce Halliday, 84, est décédé paisiblement à son domicile, à Tavistock, en Ontario, le 1er janvier 2011.

Médecin avant d'entrer en politique, Bruce, passionné pour la médecine, a fait partie de nombreux comités parlementaires sur la santé.

Il se préoccupait surtout de la situation des Canadiens handicapés, un intérêt stimulé probablement par le handicap qui a frappé sa première épouse, atteinte de poliomyélite, selon un ami et collègue politicien, Harry Brightwell.

Membre des progressistes-conservateurs, il a représenté la circonscription d'Oxford pendant près de 20 ans, de 1974 à 1993.

« Je le taquinais au sujet de son habitude de participer à des activités sociales à Ottawa jusque tard en soirée, puis de se rendre dans sa circonscription en auto pour respecter une promesse », a déclaré Harry.

Il raconte qu'un jour Bruce a eu un accident en pleine nuit en se rendant chez lui et s'est retrouvé, ainsi qu'un stagiaire du Club « Rotary », de l'autre côté de la route. Ils s'en sont sortis indemnes, mais cela montre son grand dévouement.

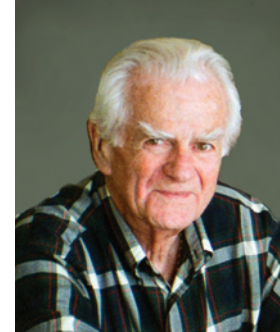
Il est demeuré actif au sein du Club Rotary et continué de jouer au hockey jusqu'à un âge avancé dans la soixantaine.

Il laisse dans le deuil sa femme Elizabeth Vander Spek, ses filles et son fils.

Frank Howard

Frank Howard venait d'un milieu difficile et c'est ce qui en a fait un politicien aguerri prêt à se battre pour ce qui lui paraissait juste, un politicien capable de voir les différences.

Il est décédé le 15 mars à l'âge de 85 ans des suites de complications liées à une



Frank Howard.

pneumonie. Frank a été placé dans des familles d'accueil dès son jeune âge et il a purgé une peine de deux ans d'emprisonnement pour vol à main armée. Il raconte les problèmes qu'il a connus dans son enfance dans son autobiographie *From Prison to Parliament*.

Lorsqu'il a quitté la prison, il s'est juré de ne plus jamais y revenir. Il a travaillé comme bûcheron, puis il s'est lancé en politique à 28 ans. Il a été élu à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique en 1953, où il n'a rempli qu'un mandat avant d'être défait. Il est ensuite passé sur la scène fédérale.

Il a été élu dans la circonscription de Skeena en 1957, qu'il a représentée pendant 17 ans en tant que député de la Fédération du commonwealth coopératif, puis du Nouveau Parti démocratique.

Dans son livre, il affirme qu'il est fier d'être passé de celui qui enfonce les lois à celui qui les crée. D'après sa belle-fille Danielle Peacock et son beau-fils Anthony Peacock, il s'agit probablement de sa plus grande réalisation.

Frank Howard a joué un rôle déterminant dans la réforme du système carcéral et des lois canadiennes sur le divorce, de même que dans l'obtention du plein droit de vote pour les Premières nations du Canada.

Après avoir perdu son siège lors des élections de 1974, il est retourné à la politique provinciale, où il a servi de 1979 à 1986.

« Son humour, son intelligence, sa générosité et sa volonté immuable de vivre aussi pleinement et honorablement que possible nous manqueront terriblement », ont affirmé ses proches.



William Murray Smith.

Photo non
disponible

L'hon. Gordon Steuart

Photo non
disponible

Claude Tessier.



L'hon. James Tunney.

William Murray Smith

William Murray Smith a été élu pour la première fois au Parlement en 1958 pour représenter la circonscription de Winnipeg Nord. Il n'avait que 27 ans.

L'ancien avocat a servi pendant quatre ans en tant que député progressiste-conservateur, et a été défait aux élections de 1962 et de 1974.

Il a par la suite occupé divers postes gouvernementaux et beaucoup voyagé.

William est décédé le 1er octobre 2010, à l'âge de 80 ans.

Au cours de son mandat de quatre ans sur la Colline, William a été vice-président du Comité permanent des comptes publics, et fait partie de plusieurs autres comités comme ceux des banques et du commerce, des relations industrielles et de la recherche.

Il laisse dans le deuil ses sept enfants.

L'hon. Gordon Steuart

L'honorable David Gordon Steuart, homme de nombreux succès, est décédé à son domicile, à Kelowna, en Colombie-Britannique, le 5 novembre 2010, à l'âge de 94 ans.

Il a d'abord travaillé dans l'entreprise familiale – en aidant ses frères et son père à diriger plusieurs entreprises dont des épiceries Red and White et Steuart Electric and Furniture – avant de devenir sénateur. Dans l'intervalle, il a servi outre-mer en tant que navigateur au sein des Forces aériennes, a été réélu conseiller municipal pour Prince Albert, en Saskatchewan, et été maire de 1954 à 1958.

Il s'est intéressé à la politique et a travaillé à la fonction publique pendant de nombreuses années avant d'entrer en politique en 1962. Il a aussi travaillé en étroite collaboration avec le premier ministre libéral W. Ross Thatcher lorsqu'ils ont formé le gouvernement 1964.

Il doit son surnom de « Landslide Steuart » à ses trois victoires électorales remportées avec une faible majorité, mais il a tenu bon et a servi comme ministre de la Santé (1964-1966), ministre des Ressources naturelles (1966-1967) et ministre responsable de la Saskatchewan Power Corporation Ltd. (1967-1971). Il a aussi été chef du Parti libéral et de l'opposition de 1971 à 1976.

Il a été convoqué au Sénat en décembre 1976 où il a servi jusqu'en 1991, à l'âge de 75 ans.

Il laisse dans le deuil sa fille et son fils.

Claude Tessier

Claude Tessier était un homme de passion. Sa passion pour sa collectivité l'a amené à se porter candidat à la mairie de Lac-Mégantic en 1972.

Après son séjour à la mairie, il s'est porté candidat dans la circonscription fédérale de Mégantic-Compton-Stanstead, dont il fut le député pendant 10 ans.

Claude est décédé le 8 novembre 2010 des suites d'une longue maladie, à l'âge de 67 ans.

« Il avait toujours à cœur de servir sa circonscription et de défendre les intérêts de ses électeurs. Il est entré en politique avec de bonnes intentions et y est demeuré pour de bonnes raisons » a affirmé sa fille Anne-Josée.

Il a été le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national de 1980 à 1982, et président du Comité permanent de l'agriculture de 1980 à 1984, ainsi que membre de plus d'une douzaine d'autres comités durant toutes ses années à la Chambre.

Après avoir perdu son élection en 1984, Claude a continué de s'intéresser aux activités de l'association libérale de la circonscription pendant de nombreuses années, même durant sa maladie.

« Claude Tessier était un homme fier, a affirmé Anne-Josée. Fier de sa famille,

fier de faire sa part et fier de contribuer au bonheur de son entourage. »

Il laisse dans le deuil sa femme, Jeanne d'Arc Quirion, et ses deux filles.

L'hon. James Tunney

L'honorable James Tunney était un agriculteur de quatrième génération et un expert agricole.

Il a été directeur des Producteurs laitiers du Canada pendant 18 ans, du Bureau laitier du Canada pendant huit ans et de la Commission ontarienne de commercialisation du lait pendant 12 ans. Il a été installé au Mur de la renommée agricole de Quinte.

L'ex-sénateur Tunney est décédé le 22 septembre 2010, à l'âge de 83 ans. Il a été sénateur pendant un peu plus d'un an à compter de mars 2001.

L'ancien sénateur et ancien ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, lui a rendu hommage dans une lettre qui a été lue au Sénat par Claudette Tardif et dans laquelle il déclare que James était souvent une source d'idées et de solutions pendant son séjour à la Commission ontarienne de commercialisation du lait.

« Nous nous souviendrons toujours de Jim Tunney comme d'un représentant extraordinaire des producteurs laitiers, et si l'on a dit de moi que j'étais un bon ministre de l'Agriculture pour le Canada, c'est grâce à des personnes comme James Francis Tunney », a affirmé Eugene dans sa lettre.

James a fait partie des comités permanents de l'agriculture, des forêts et des finances nationales.

Il était également actif à l'échelon communautaire où il été fiduciaire du conseil scolaire catholique du District de Peterborough Victoria Northumberland et Clarington pendant 16 ans.

Il laisse dans le deuil deux beaux-fils.



par Keith Penner

Où est notre saint Georges lorsque nous avons besoin de lui?

La crainte subsiste que la réduction du déficit nuira à l'économie nationale. Pourtant, tout prouve le contraire, car la réduction des dépenses publiques calme les marchés et encourage les investissements.

Saint Georges, le saint patron de l'Angleterre, est également, selon la légende, réputé tueur de dragons. L'histoire parle de la présence d'un redoutable dragon dans un lac. Pour l'apaiser, les citoyens le nourrissaient de deux moutons par jour. Leur solution s'étant avérée inefficace, ils ont commencé à lui sacrifier leurs enfants. Au moment où la fille du roi allait être dévorée, saint Georges est apparu pour combattre et vaincre le monstre, ce qui a mis fin à la crise.

De nos jours, le premier ministre britannique a besoin de l'aide du saint patron du pays pour vaincre le dragon du déficit. Le Royaume-Uni frôle le précipice financier. La faim et la soif de fonds publics menacent de faire sombrer le pays dans une pauvreté perpétuelle, à moins que soient prises des mesures radicales et immédiates.

La Grèce et l'Irlande sont tombées dans le précipice et leur taux d'endettement est tellement grand qu'on se demande si ces deux pays pourront jamais s'en sortir. Ils doivent leur survie au soutien financier de l'Union européenne. Le Portugal, l'Espagne et l'Italie seront peut-être les prochains États à se faire avaler par la crise financière. Les États-Unis, eux, refusant de voir la réalité en face, continuent de dépenser comme s'ils avaient gagné le gros lot à la loterie.

Le Canada a besoin d'un saint Georges

Pour le Canada, heureusement, il n'est pas encore trop tard. Les déficits, toutefois, conçus pour stimuler temporairement l'économie, risquent de se transformer en structures permanentes et d'être difficiles

à éliminer. Tôt ou tard, nous aurons inévitablement besoin d'un saint Georges pour abattre le dragon du déficit.

Dans un rapport récent, le directeur parlementaire du budget (DPB) parle de l'urgence de prendre des mesures décisives pour éliminer nos déficits. Le ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre et la demande accrue de prestations pour les aînés nous entraînent dans un territoire fiscal risqué, selon le rapport.

Il suffit de réduire les dépenses de 2 %

Le DPB croit qu'il existe un remède. Pour se débarrasser des déficits, il propose de réduire les dépenses de 2 % par rapport au PIB et d'augmenter les impôts de 1 %. Ces calculs nous donnent des chiffres farfelus, de l'ordre de centaines de milliards de dollars. Peut-on y parvenir? Le DPB croit que oui, « si l'on se base sur nos expériences passées, les mesures financières [...] sont réalisables ».

Il est plus facile de parler de réduction de déficits que de la réaliser. Pour réduire les dépenses, il doit y avoir une coopération proactive entre les ministères et la volonté politique. Le président Obama a créé une commission nationale sur la responsabilité financière, laquelle a proposé un programme agressif pour sabrer les déficits budgétaires des États-Unis. Sa proposition n'a toutefois pas obtenu l'appui du Congrès.

La crainte subsiste que la réduction du déficit nuira à l'économie nationale. Pourtant, tout prouve le contraire, car la réduction des dépenses publiques calme les marchés et encourage les investissements.

Par ailleurs, les gouvernements sont réfractaires à l'idée d'augmenter les impôts

pour réduire les déficits. On peut argumenter que cette hésitation est bien fondée dans la réalité. L'Irlande, par exemple, tout en sabrant sans merci ses dépenses maintient un très faible taux d'imposition des sociétés. C'est essentiel pour la croissance économique future.

La réduction des impôts est peut-être aussi efficace que les augmentations d'impôt pour lutter contre les déficits. C'est un fait bien connu que la réduction des impôts se traduit par une croissance du PIB. Lorsque le président Bush a décrété ses baisses d'impôt, le PIB du pays a augmenté de 3,8 % pendant six trimestres consécutifs par opposition à une croissance annuelle de 1,8 % par trimestre avant les réductions.

Loi de Hauser

Comme l'a démontré W. Kurt Hauser, un courtier en valeurs mobilières de San Francisco, les recettes gouvernementales demeurent à peu près constantes, qu'il y ait réduction ou augmentation des impôts. La différence réside dans la vigueur de l'économie lorsque le fardeau fiscal est réduit. Il y a une croissance du PIB et, par conséquent, plus d'emplois et une plus grande activité économique en général.

Une leçon de l'histoire

Se levant pour s'adresser à ses collègues du Sénat, il leur dit :

« Le budget devrait être équilibré, les finances publiques devraient être comblées, la dette publique devrait être réduite, l'arrogance de l'administration devrait être abolie et contrôlée. »

C'était le tribun Cicéron, s'adressant aux sénateurs romains en 55 av. J.-C.



Une soirée en l'honneur de **L'honorable Ed Lumley**

Présenté par :

Bell

Mécènes d'honneur

L'hon. Jim Flaherty, CP, député
L'hon. John Manley, CP

*L'Association canadienne des ex-parlementaires
vous invite à une soirée en l'honneur de notre ami
et collègue l'honorable Ed Lumley, à qui sera
décerné un Prix pour l'ensemble de ses réalisations.*

Le mercredi 25 mai 2011
18 h 00 ~ Réception de réseautage
19 h 00 ~ Dîner et programme

Palais des Congrès du Toronto Métropolitain
Salle de bal Constitution
255 rue Front ouest, Toronto

Présidents d'honneur

Ambassadeur Gordon Giffin
L'hon. Lloyd Axworthy
L'hon. Judy Erola
L'hon. Jim Prentice
L'hon. Belinda Stronach
L'hon. Michael Wilson

Présidents de l'évènement

L'hon. Paddy Torsney
M. Dennis Mills

Comité de l'évènement

M. Léo Duguay
Président, ACEP
M. Francis LeBlanc
Président, Fondation ACEP
L'hon. Nate Nurgitz
L'hon. Susan Whelan
Mme Marlene Catterall
Mme Dorothy Dobbie
M. Paul Fitzpatrick

Billets : 500 \$ par personne

Table de 10 personnes : 5 000 \$

Prière de s'inscrire avec Susan au 403.539.4995 ou à
susan.elliott@spotlightstrategies.com



L'Assemblée générale de l'ACEP

Du 5 au 7 juin 2011

Points saillants :

Assemblée générale annuelle et séances de travail

Réception donnée par les deux Présidents

Dîner dans le Hall d'honneur

Service commémoratif et concert
de la carillonneuse du Dominion

Prix de reconnaissance pour services exceptionnels

Superbes conférenciers-invités

L'inscription en ligne sera disponible en avril à
www.exparl.ca. Une trousse d'inscription vous
sera également envoyée par la poste.

Venez à
OTTAWA

OTTAWA
AGENCE